



HAL
open science

Le citoyen dans le projet urbain : Nantes, figure d'exemple

Lucas Jarry

► **To cite this version:**

Lucas Jarry. Le citoyen dans le projet urbain : Nantes, figure d'exemple. Architecture, aménagement de l'espace. 2015. dumas-01284595

HAL Id: dumas-01284595

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01284595>

Submitted on 5 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LE CITOYEN
DANS
LE PROJET
URBAIN

NANTES,
FIGURE D'EXEMPLE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

UE 74/84 INITIATION À LA RECHERCHE
SEPTEMBRE 2015
ENSA NANTES

**LE CITOYEN DANS LE
PROJET URBAIN**
NANTES, FIGURE
D'EXEMPLE

LUCAS JARRY

SÉMINAIRE

ARCHITECTURE EN REPRÉSENTATION

ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS

LAURENT LESCOPI

BRUNO SUNER

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

L'ensemble de ce mémoire reprend l'identité graphique du projet participatif «Le grand débat - Nantes la Loire et nous» Direction Artistique: Moswo, Conception et Développement: Agence LunaWeb

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

REMERCIEMENTS

Je remercie tout particulièrement Alain Robert, adjoint à l'urbanisme de Nantes, pour m'avoir reçu malgré son emploi du temps chargé, ainsi qu'Élise Roy pour son expérience partagée sur le Grand Débat. Merci également à tous ceux qui m'ont soutenu et conseillés durant cette année.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	7
INTRODUCTION	13
1/ POLYMORPHIE D'UN SYSTÈME	17
1.1/ PROJET URBAIN	18
UN PROJET DURABLE... ..	18
...STRUCTURÉ PAR LE DIALOGUE	22
1.2/ PLURALITÉ CITOYENNE	24
PHASAGE	24
SAVOIRS MULTIPLES	27
1.3/ VARIATIONS DÉMOCRATIQUES	32
DEGRÉS D'INTERACTIONS	32
L'ART DE LA GOUVERNANCE URBAINE	35
CONCLUSION	38
2/ DE NANTES 2030 AU GRAND DÉBAT	41
2.1/ UNE NOUVEAUTÉ DANS LE DÉBAT	42
MA VILLE DEMAIN	42
LA LOIRE EN DÉBAT	45
DES PROJETS PARTICIPATIFS PARTICULIERS	48
2.2/ KIT DE LA PARTICIPATION	50
DES OUTILS MULTIPLES	50

RÉCIT D'UNE JOURNÉE CITOYENNE	52
2.3/ ENJEUX DE COMMUNICATION	60
STRATÉGIE POLITIQUE	60
UN FAUX DÉBAT ?	64
CONCLUSION	66
3/ POINT DE VUE DE CONCEPTEUR	69
3.1/ RENOUVELER SA PRATIQUE	70
UNE POSITION QUI NE MUTE PAS	70
ARCHITECTURE MILITANTE	72
3.2/ S'INSÉRER DANS LE DÉBAT	78
LE COMMUNICANT	78
L'ARCHITECTE MÉDIATEUR	79
CONCLUSION	80
CONCLUSION	83
BIBLIOGRAPHIE	87



Luttes urbaines, occupation illégale des secours rouge - 1972

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PRÉAMBULE

Une histoire de participation

Avant d'entrer dans le vif de l'analyse de ses modes de fonctionnement contemporain et des jeux complexes d'acteurs qui la régit, il me semble nécessaire de débiter ce mémoire par un bref historique de la participation citoyenne¹. Il s'agit ici dans un premier temps de contextualiser cette notion extrêmement large afin de commencer à en cerner certaines variations qui l'ont amené à son état actuel.

Les origines de l'Urbanisme, tel qu'on l'utilise aujourd'hui en tant que moyen de maîtrise du développement des espaces bâtis et de leurs interstices en amont de leur réalisation, émergent à la fin du XIX^{ème} siècle. Dans une volonté de contrôle de la croissance des villes industrialisées, c'est avant tout suivant une posture scientifique et autoritaire que ce nouveau processus se met en place. Le grand corps d'État des ingénieurs, alors en « concurrence » avec les Architectes, travaillent sous les directives des acteurs politiques et des services publics, nouveaux maillons de la chaîne organisationnelle d'un État-nation émergent. Ils prennent les rennes de l'aménagement urbain tandis que les architectes se positionnent en tant que « garants de l'esthétique de l'espace bâti ». Cette première approche, à vocation clairement spatiale, exclu le citoyen lambda. C'est pourtant à la même époque qu'apparaît le procédé d'enquête publique préalable. Elle ne s'applique que dans le cas très précis de la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique. Il s'agit tout de même des balbutiements de la prise en compte de l'avis citoyen sur les décisions administratives d'aménagement².

Déjà absent lors de la fabrication de la ville car ne possédant pas le savoir technique nécessaire ou l'œil suffisamment exercé pour apprécier la beauté architectural, les mouvements rationalistes et fonctionnalistes vont réduire l'habitant à son expression la plus restreinte. Tout comme la médecine développa la figure du « patient », simple objet d'étude³, l'Urbanisme transforme les Hommes en « êtres

1 Ce paragraphe reprend le déroulé de Jodelle Zetlaoui-Léger dans son article « Urbanisme participatif » - juin 2013

2 Loi du 7 juillet 1833 - Enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique

3 « L'usager de la ville » - Daniel Pinson - 2000

interchangeables et aux besoins élémentaires facilement prévisibles»⁴. Alors dénué de tout caractère personnel et de tout jugement de valeur, les courants de pensées véhiculés par les partisans de la Charte d'Athènes ou les écrits d'architectes comme Le Corbusier vont être à l'origine d'un système dont l'habitant devient le simple destinataire. Cette situation sociale critique va impulser en réaction les premières approches d'intégration du citoyen aux processus urbanistiques. Le biologiste écossais Patrick Geddes, considéré comme l'un des initiateurs de la conception participative, développe «la nécessité de l'instruction civique»⁵. Sans rejeter la place prépondérante des politiques et techniciens, il évoque la possibilité «d'éducation générale du public» à travers un apprentissage réciproque avec l'habitant et son statut d'expérimentateur de l'espace conçu pour lui. On peut donc y entrevoir les prémices d'un rapport horizontal entre gouvernants, experts et gouvernés. La fin du 19^{ème} siècle en France marque également la naissance du Musée social qui joua un rôle dans la diffusion de documents d'urbanisme, la mise en place d'enquêtes publiques et la promotion de mouvements coopératifs ouvriers.

A partir des années 50', le mode opératoire du triptyque formé par l'État, les promoteurs et les architectes est remis en cause par les figures de la sociologie urbaines comme Paul-Henry Chombart de Lauwe. L'absence de prise en compte de l'identité locale historique, spatiale ou sociale et la normalisation des besoins ne semblent plus de mise au regard d'une reconstruction d'après-guerre incertaine. Pour citer Henri Lefebvre «L'être humain a aussi le besoin d'accumuler des énergies et celui de les dépenser, et même de les gaspiller dans le jeu»⁶.

Les opérations de rénovation brutale, démolition massive et déportation des quartiers populaires en périphérie de villes va engendrer des mouvements de «lutttes urbaines» à la fin de années 60'. En réponse à cela, ce sont des groupements d'architectes et d'étudiants en Architecture qui vont se mobiliser au service des citoyens pour structurer les revendications, apporter leurs connaissances d'experts pour informer et inclure les populations ordinaires dans les décisions

4 «Urbanisme participatif - Jodelle Zetlaoui-Léger - juin 2013

5 «Cities in Evolution: an introduction to the town planning movement and the study of civics» - Sir Patrick Geddes - 1915

6 «Le droit à la ville» - Henri Lefebvre - 1968

urbaines. Concrètement, Paul Davidoff, l'un des pères fondateurs du mouvement qu'il nomme «*l'advocay planning*»¹, considère trois axes d'actions. Premièrement, la discussion autour de multiples options projectuelles, en opposition à l'unique alternative que proposent les entités gouvernantes. Il s'agit d'identifier les valeurs divergentes des différents groupes communautaires et ainsi conduire un projet convenable pour tous. Ensuite, c'est la place du professionnel qui est en jeu. Il doit opter pour une position proche de l'avocat dans le sens où il doit défendre les intérêts des citoyens opposants avant ses convictions personnels. Il traduit un langage parfois incompris, prodigue des informations... Enfin, il doit revenir à une pensée qui ne soumet pas l'habitant à la production urbaine mais qui remplace celle-ci face aux attentes locales pour valider ou non sa légitimité. Il devient un médiateur, un intermédiaire avec les acteurs déjà en place du projet initialement proposé. Cette aide à la prise de pouvoir par le bas va permettre d'institutionnaliser ce type d'action par la suite dans les années 90' avec le «*community planning*». Ce mode de concertation s'est imposé outre-Atlantique dans les projets locaux en rassemblant directement habitants, acteurs locaux organisateurs, professionnels pluridisciplinaires et médiateurs privés ou publics².

Prenant place dans des zones sensibles à urbaniser, ces premières actions «*bottom-up*» restent critiquées par les pouvoirs publics et ne constitue pas de relation réciproque. Il y a un fossé entre la vision militante en quête d'une réelle coproduction et celle des pouvoirs publics qui tend plus à informer qu'à inclure. Au milieu des années 70's, face à la fin des luttes urbaines, l'État cherche à endiguer les conflits sur la crise des banlieues et le phénomène d'exclusion sociale tout en accompagnant la décentralisation des compétences publiques. Le terme de «concertation» va alors se rapprocher de sa signification actuelle. L'inclusion de l'habitant en amont des projets va s'institutionnaliser aux travers de textes de portée nationale comme internationale autour de la notion de développement durable. La

1 *Advocacy planning: Théorie du milieu des années 60' développée par Paul Davidoff aux États-Unis. Elle entreprend de changer la place du professionnel en le plaçant directement au service des citoyens.*

2 «*Arrivée de nouvelles démarches participatives dans l'élaboration du projet urbain, une nouvelle place donnée aux citoyens*» - Clémence Martin de la Moutte - 2010

convention d'Aarhus³, par exemple, exprime que «toute personne a le droit d'être informé et de s'impliquer dans les décisions et d'exercer des recours en matière d'environnement». Les trois piliers fondamentaux de ce texte concernent la transparence en termes d'accès à l'information, la possibilité de participation citoyenne sur ces questions d'intérêt général et le recours à la justice pour condamner les autorités publiques en cas de non-respect des deux premiers points. Un exemple nationale d'importance concerne la loi sur le Grenelle de l'environnement du 3 août 2009. L'un des 13 axes développés porte sur des questions de gouvernance, d'information et de formation des citoyens. Il vise une simplification et une harmonisation des procédures d'enquête publiques, l'accès à une information objective du consommateur et la distillation continue d'une formation environnementale toutes disciplines confondues. C'est pourtant le principe d'une vision descendante qui se maintient, la volonté de l'État, au travers des collectivités locales, est de garder le contrôle sur la parole citoyenne. On constate une logique rarement plus que consultative ou informative de la part des maîtrises d'ouvrages plus qu'une réelle coproduction.

Ce large tour d'horizon sur la place du citoyen dans les processus d'urbanisation permet de se rendre compte que la France peine à intégrer l'idée d'une conception partagée, basée sur un partage réciproques et un «co-apprentissage» entre décideurs et habitants. D'un côté les maîtrises d'ouvrage restent réticentes face à ce genre d'actions. Peur d'une perte d'autorité, d'un élitisme causé par la recherche du «savoir citoyen», d'un manque d'expérience des professionnelles pour gérer la participation... D'un autre côté c'est la difficulté d'impulser une dynamique auprès de l'ensemble de la population et éviter l'absence de certaines catégories sociales (jeunes, immigrés, actifs, couches sociales les plus basses...) désabusées ou désintéressées.

³ Convention d'Aarhus adopté par la Commission Economique pour l'Europe des Nations Unis. Entrée en vigueur le 30 octobre 2001. Signée par 39 Etats.



*Photographie lors du lancement des assises de la démocratie locales quartier Villejean à Rennes le 4 juin 2014 © Franck Hammon
La fabrique citoyenne - site de Rennes métropole - 23 juillet 2015*

INTRODUCTION

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Fil rouge continu dans l'Histoire de l'urbanisme, la place du citoyen dans le projet urbain reste pourtant un sujet profondément contemporain qui le rend complexe et changeant. Cette position citoyenne a toujours été incertaine, oscillant entre l'absence pure et simple, l'objet d'étude et destinataire sans voix, l'acteur réactionnaire ou le détenteur d'un savoir fondamental. Il est clair que sa parole s'élève aujourd'hui autant et parfois même plus haute et plus forte que celle des professionnels de l'Urbanisme et des acteurs politiques.

Pourquoi parler de «citoyen» ? Ce terme a été choisi comme point de départ pour ce qu'il représente bien au-delà de sa définition juridique : Un statut ouvrant un ensemble de droits (vote, association, droit d'expression, de propriété, d'information...) et de devoirs (respect des lois, de propriété d'autrui impôts...)¹. Si l'on remonte aux origines de la citoyenneté, dans sa définition antique, il ressort un aspect que l'on n'entrevoit guère dans l'usage commun qui est fait du terme aujourd'hui : une activité pratiquée au quotidien. La citoyenneté altruiste, en faveur du bien commun, un statut solidaire qui se mérite². Ce terme va donc parfaitement de pair avec l'idée de participation en ce sens qu'il s'agit d'abord d'une initiative de l'individu de prendre part à des décisions qui ne le concernent pas directement.

Observer et comprendre les tenants et aboutissants des relations entre acteurs sur la scène de la production Urbaine et Architecturale; c'est appréhender l'évolution des compétences de l'Architecte et de la manière de les exercer. C'est aussi porter un regard critique sur les mouvements qui bousculent les schémas établis, qu'ils viennent des gouvernants ou des gouvernés. La posture choisie est donc celle du citoyen éclairé, possédant un savoir professionnel permettant ce double point de vue : celui du participant à l'action collective (vision de terrain, proche) et celui du (presque) professionnel qui cherche à adapter sa pratique au nouveau contexte (vision plus holistique et transversale).

Dans un premier temps, il s'agira de mettre en avant les multitudes de possibilités qu'offre la pratique actuelle de l'urbanisme.

1 «La citoyenneté urbaine du point de vue des gouvernés - synthèse bibliographique» - Marion Carrel - 2006

2 Ibid.

Avec l'apparition d'un outil de production de la ville ouvert et défini par sa recherche de singularité, «le projet urbain». C'est une flexibilité nouvelle qui étend le champ des possibles. C'est aussi dans la hiérarchisation au sein même de l'ensemble formé par les citoyens et les expérimentations sur les modes de participation qui tendent à épaissir «le mille-feuille participatif»³. Alors que tirer de cette infinité de possibilités? Quelles sont les bases qui fondent le système participatif?

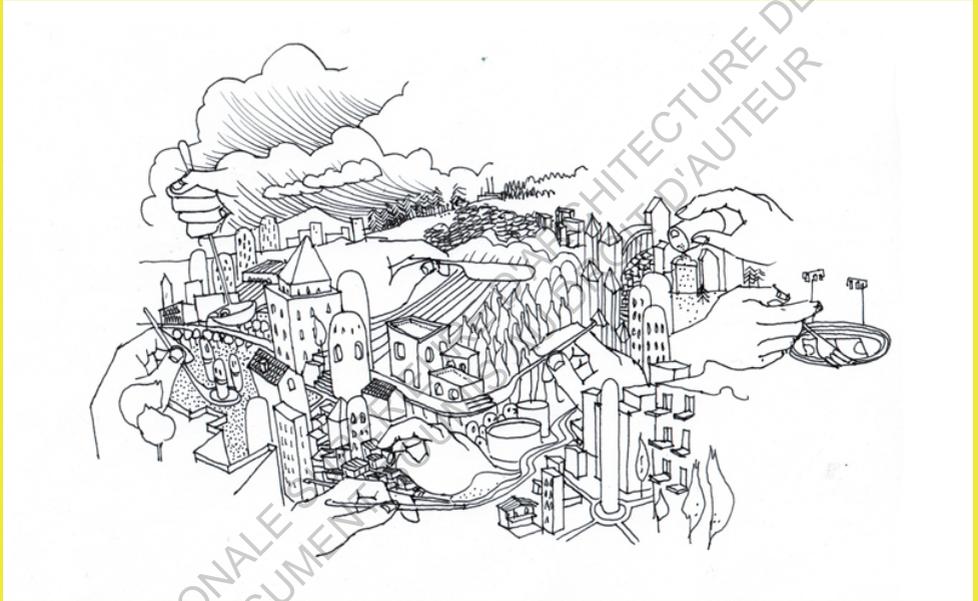
Le second temps se concentre sur Nantes et sa métropole. En pleine dynamique ascendante, elle semble reconnue pour ses innovations concernant la production de la ville. Cité que je pratique et étudie depuis maintenant cinq années, elle devient le lieu idéal pour expérimenter personnellement la citoyenneté urbaine. C'est ici que les questions de représentation de la ville et d'enjeux politique se confronteront à un cas concret. La parole citoyenne qui s'élève est-elle réellement écoutée ou s'agit-il d'un immense outil de campagne électorale sans finalité?

Enfin, la dernière partie interroge la place du concepteur dans ces nouveaux processus de fabrication urbaine. Le temps de la recherche et de l'expérimentation est important, peut-être vient-il à présent le temps de la structuration du débat, des pratiques et des acteurs. Alors comment intégrer les professions de conception dans le jeu de la participation? Comment adapter son activité à ces nouveaux enjeux de gouvernance urbaine?

Depuis que l'Architecture a été considérée d'intérêt public⁴, il est primordiale de continuer d'inciter les formes participatives, que chacun s'informe, se forme et se sente concerné par l'espace bâti qui constitue son environnement. Passer outre une citoyenneté réactionnaire au profit d'une vraie co-construction de la ville.

3 Titre d'un article du journal «Médiapart» - 15 février 2014

4 Art. 1 de loi du 3 janvier 1977 sur l'Architecture



Dessin «Availability, an attitude as a working method» © collectif etc magazine Lotus, Capability in architecture, #152, mars 2013

1/ POLYMORPHIE D'UN SYSTÈME

Objet, Acteurs, Outils

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



1.1/ PROJET URBAIN UNE FORMULE PLEINE D'AVENIR

Un projet durable...

L'urbanisme opérationnel des 30 glorieuses se basait sur une analyse dogmatique des besoins de l'Homme. Ses idées, empreintes d'un bon sens irréfutable, ont engendrées des formes urbaines applicables en toutes circonstances et surtout sur n'importe quel territoire dans une logique productiviste et fonctionnaliste¹. La notion de projet urbain qui s'est largement répandue aujourd'hui comme mode de production de la ville en France apparait au début des années 90'. Alors que l'Etat se retire de plus en plus des instances locales et que le développement durable devient l'un des enjeux fondamentaux dans les discours politiques, la façon de produire la ville s'adapte et évolue.

Loin des méthodes d'aménagement systémiques, trop conceptuelles, le projet urbain tient sa force dans son ancrage territoriale. Il s'agit avant tout d'observer les composantes du lieu qui deviennent la source de la démarche autant que sa finalité. On peut parler de la notion de «référent territorial»² comme l'ensemble des données qui constituent l'identité du lieu depuis son histoire jusqu'à ses composantes sociales en passant par sa composition géographique. De la même manière que l'urbanisme fonctionnaliste se voulait irréfutable par son approche pseudo-scientifique du fonctionnement humain, le projet urbain devient incontestable lorsqu'il entend ce que lui souffle le «*genius loci*». Il vient en retirer ses potentialités et ses

1 «Concerter, gouverner et concevoir les espaces urbains» - Chapitre 1, Les récitants du projet urbain: Territoires et temporalités - Rachel Linossier & Virginie Jaton - 2004

2 Ibid.

faiblesses afin de définir les axes de développement les plus justes et les plus évidents. Ici apparaît une première complexité. Parler de territoire reste une notion vague. Une différenciation s'opère d'ores et déjà en fonction de l'échelle à laquelle on se positionne. Les axes décisionnels qui seront empruntés pour la métropole doivent se retrouver jusque dans l'aménagement d'un quartier, tout en prenant en compte ce que ce dernier possède comme référents locaux propre, afin d'enrichir la base de données qui orientera le projet. Cette imbrication scalaire représente une confrontation permanente des idées proposées en amont avec les problématiques rencontrées à des échelles plus restreintes. Le travail sur le projet urbain nécessite donc une démarche intellectuelle bien plus importante que l'urbanisme purement opérationnel. Il constitue un aller-retour constant entre les décisions déjà prises et celles à venir pour transcender les échelles. Il se doit de rester suffisamment flexible et ouvert pour permettre ces ajustements. En opposition à l'idée d'une réponse préconçue à une demande figée, il s'agit plutôt d'envisager des solutions évolutives au croisement entre passé, présent et futur. Chaque décision n'est pas une fin en soi, mais plutôt un pari sur l'avenir que les opportunités, les rencontres entre acteurs ou les variations des besoins peuvent remodeler. Cette approche est rendu possible notamment en agissant en premier lieu sur l'espace public. Cet entre-deux autrefois perçu comme un vide à combler devient l'élément structurant, le squelette qui permet de maintenir une cohérence territoriale, sans se brider par des directives programmatiques ou normatives. L'espace public retrouve alors sa valeur symbolique de «lieu le plus démocratique et significatif de la ville»³. En pratique, il peut s'agir de proposer un schéma d'irrigation du site en accord avec son contexte suivant les besoins diagnostiqués (voiries nouvelles ou conservées, lignes de transports...) et de positionner les espaces verts, les places... Par un jeu de pleins/vides les emplacements des îlots bâtis vont apparaître, sans que leur programme ne soit forcément fixé, mais plutôt suivant des intentions de degré de densité, de formes urbaines ou d'orientation par exemple.

Le questionnement permanent et continu met en avant le processus de production bien plus que le résultat lui-même. Il s'agit ici d'intégrer un élément fondamental, l'évolution constante des

3 *Ibid.*

contextes et la nécessité d'une adaptation des territoires. La LOADDT¹ vient poser un cadre législatif à cette idée en valorisant une production urbaine raisonnée en accord avec tous les acteurs du territoire qu'ils soient privés ou publics. Elle s'appuie sur les 21 points soulevés lors du sommet de la Terre de Rio de 1992 qui ont aussi engendrés les Agenda 21, correspondant à une application plus localisée de ces piliers environnementaux en France. On remarque là encore cette nouvelle imbrication des échelles qui nécessite de décliner des problématiques de portée mondiale à plusieurs niveaux. Ces aspirations environnementales sont le fondement de la vision globale et durable du projet urbain car ce sont ces problématiques de l'attachement à préserver l'environnement qui peuvent faire appel à une citoyenneté de bien commun. Il ne s'agit plus d'améliorer son propre quotidien mais bien d'agir pour que chacun y trouve son compte; stabiliser l'expansion urbaine, maîtriser les dépenses énergétiques...

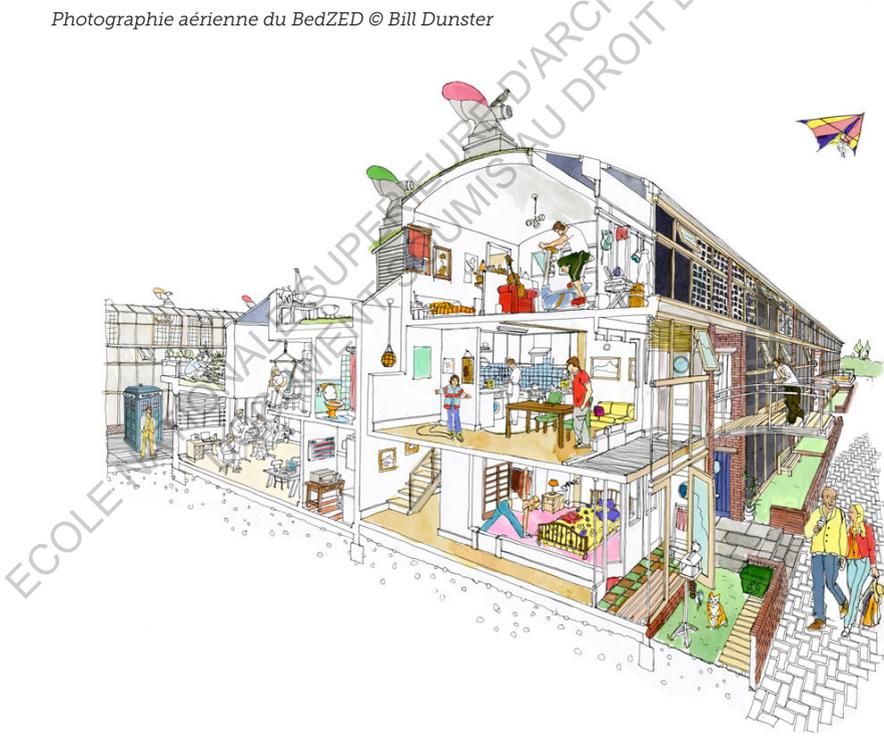
On peut cependant constater un écueil par exemple sur la production de certains éco-quartiers, qui restent des symboles de la traduction opérationnelle de cette intégration de durabilité de la ville. Ils tradisent parfois une proposition qui fait suite à l'application de nombreuses expertises environnementales dissociées les unes des autres et surtout dissociées de la demande sociale en profondeur. La production d'opérations exemplaires techniquement en termes d'énergie, de gestion des déchets et des ressources, pensées pour leur déconstruction ou leur évolution autant que pour leur construction est certes nécessaire mais insuffisante. Le projet pionnier d'éco-quartier du BedZED à Londres de l'Agence Bill Dunster offre par exemple une conception écologique exemplaire qui s'est révélé efficace mais très coûteuse en terme d'équipements. «Seul 20% des investissements auraient suffi à atteindre 80% des résultats obtenus»². L'incidence de ces coûts élevés peut favoriser la gentrification des quartiers, desquelles tout un pan de la population la moins aisée se trouve rejeté. Les efforts fournis sur l'opération elle-même peuvent également finir par cacher un manque d'insertion urbaine et de lien avec l'existant. Il s'agit donc de proposer des processus de projet intégrant les habitants pour «créer de nouveaux quartiers urbains, mais aussi et surtout pour que la ville

1 Loi du 4 février 1995 - Loi d'Orientation sur l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire dit Loi Voynet

2 «BedZED: Pionnier des éco-quartiers - Zita Tugayé, Eurêka 21 - mai 2009



Photographie aérienne du BedZED © Bill Dunster



Coupe perspective du BedZED © Emma Kely

ordinaire devienne socialement et économiquement durable»¹.

...Structuré par le dialogue

C'est face à cette nécessité d'une construction commune de la ville avec ses habitants pour un projet juste, viable et durable qu'émerge l'outil principal pour constituer le projet urbain : le dialogue. C'est à cet instant que le citoyen peut prendre une place prépondérante au sein du cercle des acteurs. Lors de l'Université d'été de 2001 de Morges en Suisse, Pascal Amphoux évoque la notion de «récitant territorial». Dans le terme d'«acteur», nous aurions tendance à n'entendre que les compétences professionnelles des participants (techniques, politiques, économiques...). Celui de «récitant» induit que la connaissance territoriale devient une compétence à part entière². L'habitant est une personnification du territoire par le rapport de proximité qu'il entretient avec ce dernier. Par sa pratique, il synthétise les attentes du lieu. Chacun peut donc potentiellement devenir acteur du projet urbain par sa capacité de récitation, de raconter le site. Comme nous l'avons observé plus haut, le processus engagé transcende les échelles. Il y a donc une question de légitimité qui apparaît. Où se situe la limite des territoires concernés? La superposition des enjeux sur plusieurs niveaux scalaire n'engage pas les mêmes récitants aux mêmes moments. Suivant le niveau du projet, ils vont donc successivement pouvoir passer de l'état d'acteur territorial à celui d'extraterritorial³. Nous sommes encore aujourd'hui incapables de définir une échelle idéale du projet, si tant est qu'elle existe. L'engagement et la hiérarchisation des acteurs restent donc flous.

Multiplier les points de vue d'acteurs aux statuts variés est ce qui constitue la base du processus. Confronter les intérêts divergents de chacun pour en sortir une vision commune devient gage du bon déroulé de l'opération. Mais cette transdisciplinarité engendre une superposition de temps d'acteurs différents. Considérons les quatre grands ensembles d'acteurs généralement impliqués. L'habitant se situe dans la proximité, l'usage. Il est le représentant du réel, de l'instant. La

1 «Le projet urbain participatif, apprendre à faire la ville avec ses habitants» - Philippe Verdier - 2009

2 «Concerter, gouverner et concevoir les espaces urbains» - Chapitre 1, Les récitants du projet urbain: Territoires et temporalités - Rachel Linossier & Virginie Jaton - 2004

3 Ibid.

durée de son statut est variable en fonction de son parcours résidentiel, de son âge et de ses projets de vie à venir. L'élu quant à lui se projette dans le futur, il est le représentant d'un programme qui légitime sa place et qu'il se doit de tenir. Il est tenu par la durée de son mandat. Le technicien se place dans l'entre deux. Il traduit les aspirations de l'élu en s'accordant avec les attentes concrètes et effectives des habitants. Sa position ne dure que le temps de son contrat. Enfin le chercheur doit tantôt avoir une position de recul face à la situation pour introduire des valeurs théoriques et tantôt se placer sur le terrain pour relever les attentes en profondeur du site. De ce fait il jongle entre une observation de l'instant, de la situation concrète et la vision plus large d'une temporalité dilatée, transversale où la chronologie disparaît au profit de la conceptualisation⁴. De l'implication de toute une vie à seulement quelques années voir quelques semaines, les objectifs et la façon de s'engager dans le projet sont très variables d'un type d'acteur à l'autre.

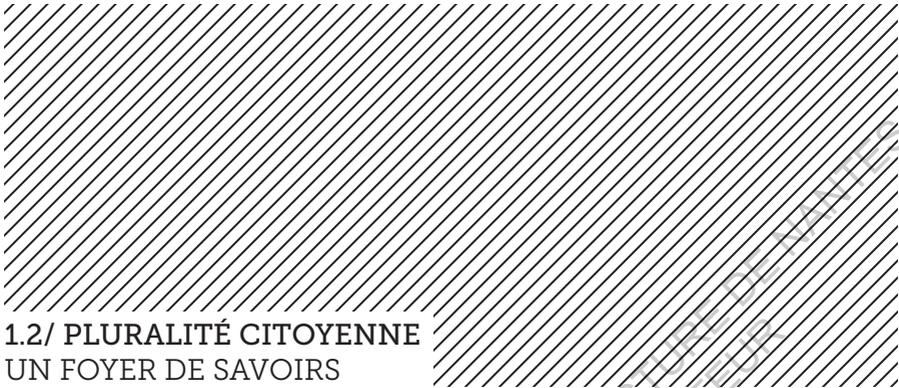
Le projet urbain est un processus de production de la ville aux antipodes des procédés utilisés jusqu'alors. Il tend à effacer le schéma classique qui consiste à théoriser et conceptualiser des phénomènes avant d'en appliquer ensuite les préceptes à des cas concrets. C'est ce qu'Yves Chalas définit comme «la pensée faible», dans le sens d'une pensée qui tient dans l'action et la pratique. «Il ne s'agit pas d'une faible pensée, mais de pensée faible»⁵. Non plus une recherche d'idéal théorique, ce mode de production rationalise l'action. En avançant selon un processus itératif, on dissout le risque de l'essai/erreur qui réduirait le projet urbain à un simple jeu de hasard. Il reste bien entendu plus instable, plus volatile et implique une gestion adaptable de tous les instants. C'est un objet complexe qui se veut pragmatique et au service de la réalité du site et de ses occupants.

«Si toute la littérature sur la question souligne l'importance prise par la notion [le projet urbain], il s'avère que le succès du terme n'a d'égal que son ambiguïté» - Nadia ARAB⁶

4 «Pédagogie de la ville, les mots des acteurs dans le projet urbain» - Joseph Salamon - 2008

5 «Concertar, gouverner et concevoir les espaces urbains» - Chapitre 3, La pensée faible comme refondation de l'action publique - Yves Chalas - 2004

6 «Concertar, gouverner et concevoir les espaces urbains» - Chapitre 1, Les récitants du projet urbain: Territoires et temporalités - Rachel Linossier & Virginie Jaton - 2004



1.2/ PLURALITÉ CITOYENNE UN FOYER DE SAVOIRS

Favorisant l'interdisciplinarité, il est évident que la rencontre d'acteurs multiples aux attentes variées engendre des frictions. Ce dialogue pour la définition des axes de réflexions représente plus une gestion des divergences d'opinion qu'une réelle attente d'une parfaite convergence.

Sur le papier le projet urbain semble parfait, à la fois ancré dans une réalité, symbolisant l'égalité des acteurs, raisonnable et durable... Il semble tendre vers une production la plus juste possible, s'il on considère que le meilleur projet est celui qui conviendra au plus grand nombre. Bien entendu ce n'est pas si simple.

Phasage

Cette complexité du projet urbain par la superposition de temporalités, d'échelles et d'acteurs rend sa définition difficile. Chaque cas est différent et il faut savoir composer avec le contexte. Comme c'est le dialogue qui le construit, il faut accepter d'avancer dans un brouillard plus ou moins dense, sans connaître au préalable la direction qui va être adoptée. Cependant, la majorité des chercheurs s'entendent sur un phasage incontournable à tout projet urbain. Dans chacune de ses phases, le citoyen peut potentiellement intervenir, mais ce sera chaque fois de manière différente ce qui rend sa position aussi variée que la forme du projet lui-même.

La première étape est celle du diagnostic. Il s'agit ici de découvrir le site pour relever ses composantes autant spatiales que sociales et constituer une base de données pour la suite. Il peut s'agir

pour le concepteur d'arpenter le lieu et de s'en imprégner, de faire des relevés de terrains sous forme de photos ou de croquis. Un travail de cartographie et souvent utiliser pour hiérarchiser les données empiriques (formes bâties, réseaux, parcellaire...). C'est ici que l'on va également relever les acteurs déjà en place. Cela n'implique pas seulement de les identifier, mais de comprendre les liens qui les unissent entre tension et rapprochement. La combinaison de ces données va apporter les contours des faiblesses et des points forts territoriaux sur lesquelles il va falloir s'appuyer par la suite. Ici le citoyen, par sa récitation, fait partie intégrante du site. Par la connaissance de son environnement propre il va traduire les enjeux et attentes territoriales. Il peut faire ressortir des éléments qui resteraient invisible avec une simple analyse quantitative.

La seconde constitue une réflexion sur les futurs programmes et vise à établir les premières esquisses exploratoires. Il s'agit dans un premier temps de réunir en groupe de discussion élus, techniciens, citoyens et chercheurs. Ils vont, ensemble, proposer des hypothèses de programmes basées sur plusieurs scénarii qui vont permettre d'adapter la demande initiale autour d'un document socle. L'un des problèmes principaux dans le fait de réunir des acteurs d'horizons différents reste la question du langage. Des acronymes que tous ne connaissent pas, des notions techniques, économiques ou de droit, le langage de l'espace...¹ Pour un dialogue efficace et afin de replacer chaque groupe participant au même niveau, il est nécessaire d'introduire cette phase par un échange, une formation réciproque à une langue commune. Ce sera principalement le groupe citoyen qui profitera de cette étape étant celui qui, de façon générale, n'a pas l'habitude de se confronter aux questions d'urbanisme et de son jargon technique. Cela passera par des réunions de présentation, des visites de site ou d'opérations remarquables, des ateliers pédagogiques de manipulations des outils de l'urbanisme (plan, maquette...). Il s'agit néanmoins d'un échange, chacun va donc se familiariser avec l'objet étudié en rassemblant toute les données du diagnostic. Au sein du groupe de réflexion, on va introduire des professionnelles avec un certain degré d'aptitudes en accord avec le sujet (connaissance du programme, chercheur dans le domaine...) afin de nourrir le débat et la formation.

1 «Pédagogie de la ville, les mots des acteurs dans le projet urbain» - Joseph Salamon - 2008

Déjà, au sein même du groupe citoyen une hiérarchisation se forme. Pour être efficace, le groupe de discussion ne doit pas comprendre trop d'individus et pour être représentatif, il doit comporter un panel suffisamment large. Il y a donc une sélection établie au sein de la population lambda en termes d'âge, de provenance géographique et sociale, de profession... Il est possible également d'y différencier ceux qui vont déjà posséder un intérêt pour le projet (association, récitant pendant le diagnostic) et de nouveaux participants qui le découvrent. La place des premiers rassure les seconds sur leur capacité à s'intégrer dans la discussion tout en maintenant les professionnelles face à un discours suffisamment éclairé¹.

La troisième étape est celle de présentation des esquisses à la concertation. Les propositions développées à la phase présentes sont exposées et expliquées au grand public de manière équivalente pour une comparaison objective. Il faut avoir une pleine conscience à cet instant des points forts et des points faibles de chacune des propositions et qu'ils soient clairement explicités. Les documents utilisés sont variés allant du schéma à l'image d'ambiance. Le citoyen doit pouvoir comprendre les tenants et aboutissants de chaque scénario tant en terme de répartition volumétrique et d'occupation générale de l'espace qu'en terme d'atmosphère recherchée. Le bâti doit rester au stade de gabarit pour comprendre son impact sur l'espace public (angle urbain, continuité de hauteur, plein et vide...). Cet instant du processus est délicat car si les contributions ne sont pas analysés et reformulés, le projet risque de tomber dans un «consensus mou» qui fera disparaître les forces des chaque axes proposé². Le citoyen se positionne comme juge du travail fourni en amont. Il s'informe et donne son avis. De nouvelles formations du grand public peuvent être intégrées pour élever leur qualité.

Après modifications et validation par le comité de pilotage transdisciplinaire (élus, techniciens, citoyens et chercheurs) des éléments conservés dans le projet, il s'agit d'établir le plan-guide. Ce document de référence représente le cahier des charges du territoire qui sera transformé. Il regroupe toutes les intentions qui devront

1 «Le projet urbain participatif, apprendre à faire la ville avec ses habitants» - Philippe Verdier - 2009

2 Ibid.

être appliqués concernant le programme, la densité, les modalités de gestions... Il n'est pas figé puisqu'il souligne les axes importants sans contraindre certains aspects qui ne le nécessitent pas. Ce sera ensuite sur chaque opération que s'affineront les contraintes, toujours dans cette gestion de l'échelle du travail. Le citoyen n'est pas directement impliqué, bien que des obligations de concertations puissent être intégrées pour certains quartiers à réhabiliter par exemple. Dans ce cas, c'est le statut de l'habitant qui primera, suivant une logique géographique. L'idée est de poser des règles qui définiront la gestion des opérations et qui permettront à une certaine population de s'exprimer le cas échéant.

La dernière phase constitue un retour sur les premières opérations effectivement réalisés. En interrogeant habitants et citoyens extérieurs, on vérifie la conformité avec le plan-guide et on l'adapte pour les opérations à venir. Le citoyen redevient pleinement usager. Il expérimente le nouvel espace urbain, relève les réussites et les échecs et fait émerger une nouvelle récitation du lieu.

Savoirs multiples

Au sein du phasage idéal du projet urbain émerge une multiplication du statut que peut prendre le citoyen. Cependant, en observant la manière dont il est impliqué, on se rend compte que le système, aussi ouvert et modulable soit-il, le perçoit toujours comme un élément originellement extérieur à intégrer. Comme un corps étranger que l'on doit au préalable former, instruire, modeler avant de pouvoir l'assimiler dans le processus. Cette vision est problématique car extrêmement réductrice de ce que peut représenter la parole citoyenne. C'est aussi le risque de la dénaturer, de la manipuler. Dans ce cas elle perdrait toute sa valeur. Il est pourtant possible de distinguer une multitude de degrés différents de savoirs citoyens. Yves Sintomer a développé une catégorisation simple de ces savoirs. Ce ne sont pas des savoirs uniquement réservés à l'urbanisme mais qu'il est possible de traduire spécifiquement à ce domaine.³

La première, et sûrement la plus évidente, est «la raison ordinaire». C'est ce que tout un chacun possède et peut faire valoir.

³ «Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif» - Héloïse Nez - Sociologie (en ligne) n°4, vol.2 - 2011

C'est ce qui constitue le savoir du profane face à l'expert. Dans le cas de l'urbanisme il s'agit de l'usager qui connaît son environnement et donc reste le mieux placé pour en juger les besoins. C'est le savoir qui reste le plus convoité dans les instances participatives. Il va permettre de relever une récitation de proximité, du vécu, qui va définir les contours sociaux du territoire habité. C'est un savoir unique, correspondant à un lieu et un instant donné. Il reste un matériau brut qui ne peut être utilisé tel quel car trop éloigné d'une volonté commune objective. Lorsque que l'on commence à imaginer ce savoir partagé dans un collectif d'individus (association de quartier par exemple), il gagne en structuration. L'échange permet de conceptualiser le propos, de formuler une demande bien plus adaptée pour le projet avec toujours le risque d'exclure certaines composantes en fonction de la constitution sociale du groupe.

La seconde est «l'expertise citoyenne». En opposition à la raison ordinaire c'est un savoir systématisé, qui peut être réutilisé dans plusieurs situations. C'est un savoir qui peut se décliner sous plusieurs formes. A l'échelle de l'individu, on parlera de «savoir diffus», acquis par l'expérience professionnelle et réutilisé dans un processus participatif en tant que citoyen. «L'expertise par délégation» va faire entrer en jeu les acteurs politiques qui vont, par choix, transmettre une tâche à un groupe d'individus jugés aptes à la remplir à bien. Enfin il peut s'agir d'une «contre-expertise» lorsque le groupe va produire sa propre approche d'un point du projet qu'il juge mal appréhendé. Il s'agira d'ouvrir le débat, de pointer des enjeux qui n'ont pas été pris en compte, sortir d'une vision trop contrainte par le statut des décideurs (programme politique à légitimer, rendement de promoteurs...). C'est souvent par l'autoformation et l'expérience associative que peut apparaître une parole de citoyen expert valable. Chacun apportera ses connaissances professionnelles propres afin de constituer un ensemble pluridisciplinaire qui aura du poids dans le débat. Le risque dans cette professionnalisation du citoyen qui cherche à accroître sa légitimité est l'éloignement envers le savoir d'usage et les attentes sociales en profondeur.

Enfin, il y a «le sens commun». Cette typologie de savoir est assez complexe dans le cas de l'urbanisme car tout le monde possède un usage de la ville à différentes échelles. L'utilisation de ce savoir détaché de son jugement personnel, local au profit d'un jugement

objectif, global semble assez difficile. On pourrait le définir comme un « savoir militant » qui ferait appel au métier de citoyen qui existait pendant l'antiquité. Un savoir que l'on acquiert avec l'expérience de la participation ou dans un milieu collectif (parti politique, association...). Il peut se matérialiser par une bonne connaissance du système politique, des stratégies des élus, de la gestion administrative, une capacité de débattre ou d'animer une discussion productive...

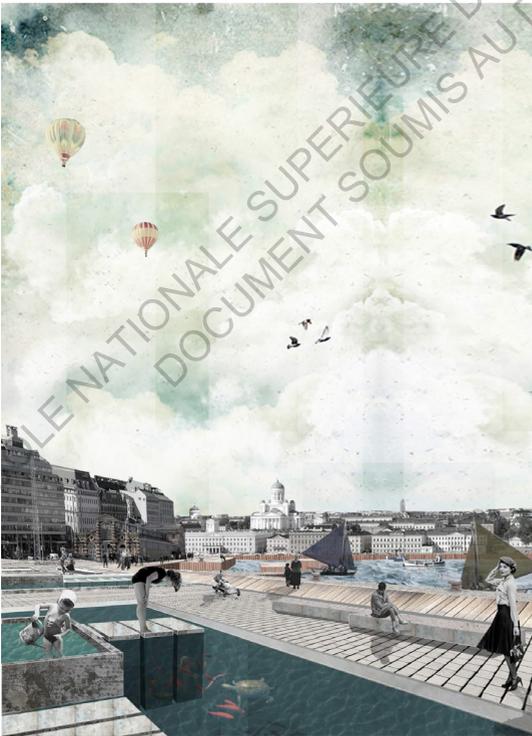
Ces savoirs ne sont bien entendu pas figés. Ils s'entremêlent et décuplent les possibilités citoyennes. Ils peuvent entraîner une synergie forte de compétences et de propositions. Un exemple d'actualité majeur concerne le projet pour le nouveau musée Guggenheim d'Helsinki. Alors que ce concours international a mobilisé le plus grand nombre de candidatures jamais enregistré dans l'Histoire avec plus de 1700 projets, un groupe d'Architectes, d'artistes, de chercheurs... a voulu proposer une alternative. La peur de perte d'identité de leur ville au profit de l'image de marque «Guggenheim» et d'un nouvel objet urbain les a incité à monter un contre concours sous le nom de «*The next Helsinki*». Ici c'est le constat d'un triple savoir citoyen qui émerge. C'est un groupe d'individus experts dans leur domaines respectifs et ayant une connaissance du lieu et de ces atouts mis à mal qui organiser ce concours. Ici pas de prix ou de profit, probablement pas de construction, juste une volonté de faire réagir, d'œuvrer pour le bien du territoire et de ses usagers. Un acte donc militant. On peut lire sur leur site qu'ils ne se définissent d'ailleurs pas comme une compétition mais plutôt un appel à idée, une «anti-compétition»¹.

Le citoyen possède plusieurs visages. Que ce soit dans le statut que le système organisationnel lui donne ou dans les savoirs qu'il peut engager, chaque individu est unique. Il faut conserver une pleine conscience de ces aspects lorsque que l'on souhaite l'intégrer dans la construction d'un projet urbain. Il faut pouvoir distinguer les propos qui relèvent d'une attente personnelle de ceux qui touche réellement un bien commun. Il faut comprendre qu'elles sont les atouts et les faiblesses de l'interlocuteur afin d'utiliser ce matériau participatif le mieux possible pour la définition du projet. En reprenant et en extrapolant la notion de récitation de Pascal Amphoux, on

¹ Tiré du texte d'accompagnement des projets sélectionnés - www.thenexthelsinki.org



Projet vainqueur du prochain musée Guggenheim d'Helsinki. © Moreau Kusunoki Architectes

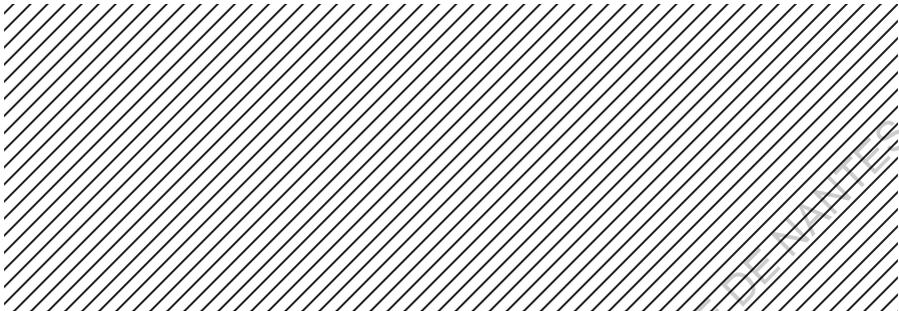


Contre proposition finaliste au musée Guggenheim d'Helsinki © Mathilde Lull et François Perrier

pourrait considérer deux catégories distinctes. D'un côté il y aurait une récitation active, qui toucherait les acteurs inclus directement dans la définition du projet. Ils mettent ainsi immédiatement en pratique les enseignements tirés de leur propre récitation mêlée à celle des autres. De l'autre, il y aurait une récitation passive, dont la substance tirée est transmise à d'autres acteurs qui la transformeront par la suite en matériau pour le projet. Le citoyen est le seul qui fasse appel à ces deux types de récitation au sein du projet urbain ce qui en fait un acteur complexe, mais de premier plan. Il est à la fois le forgeron et le métal à forger.

«La première richesse d'une ville, ce sont les hommes et les femmes qui y vivent. Pas seulement en badauds, en consommateurs, mais en artisans de la Cité, en citoyens.» - Thierry Guidet¹

¹ «Penser Nantes pour 2030» - Hors série du magazine Place Publique - Thierry Guidet - 8 mars 2012



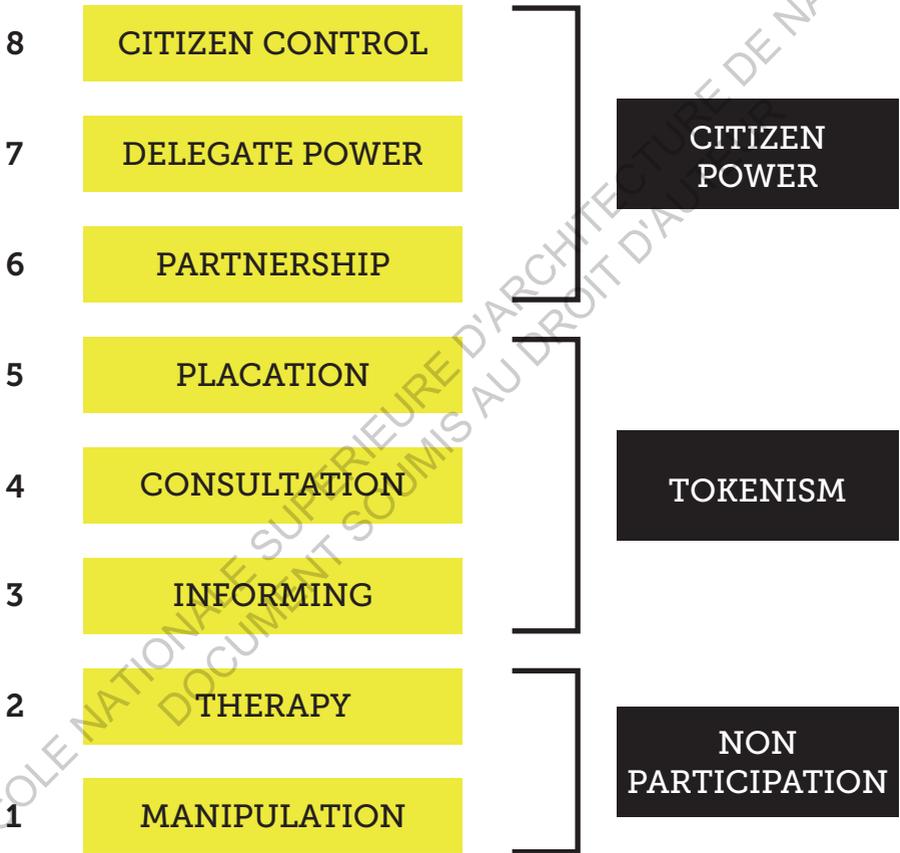
1.3/ VARIATIONS DÉMOCRATIQUES EXPÉRIMENTATIONS, DÉCLINAISONS, ACTIONS

Degrés d'interactions

Comme il l'a été esquissé dans la partie précédente, chaque phase du projet urbain ne va pas faire appel aux mêmes compétences du citoyen. On peut à présent parler d'une réelle compétence citoyenne à la vue des différents savoirs dont il est détenteur. Au fil du projet et selon les volontés politiques, on va pouvoir constater différents degrés d'implication de la population au processus participatif. En 1969, Sherry Arnstein a développé une échelle de la participation toujours utilisée aujourd'hui par les sociologues pour décrire le degré de prise en compte de la «*vox populi*». Elle comporte huit niveaux qu'elle classe en trois groupes distincts : La non-participation, la coopération symbolique et le pouvoir effectif citoyen.¹

La non-participation comprend ce qu'elle nomme «la manipulation» et «la thérapie». Ici les pouvoirs publics en places contrôlent intégralement le processus. On donne l'illusion que la population est intégrée bien que ce ne soit pas le cas. En réalité, ils sont «éduquer» par des informations fallacieuses qui visent simplement à apaiser leurs craintes ou pour l'obtention d'un soutien à tout prix. Dans les rencontres entre décideurs et population, il s'agit de convaincre plutôt que de partager. Par des procédés simples, comme la signature d'un document on laisse croire que les participants ont donné leur avis alors qu'ils n'ont fait que valider une proposition dont ils n'ont absolument pas été partie prenante. Ici pas de contre-proposition, les problématiques du site sont simplement écartés puisque, comme on l'a

1 «A Ladder of Citizen Participation» - Sherry R. Arnstein - juillet 1969



«Eight rungs on the ladder of citizen participation» - Sherry R. Arnstein

vue, le citoyen en est une composante essentielle. La notion de projet urbain qui s'est généralisé en France permet déjà, si elle est menée de la bonne façon, supprimer cette première catégorie.

Ensuite vient la coopération. Tout d'abord «l'information» pure et simple où toutes les données du projet sont accessibles mais sans attente d'un avis citoyen. C'est un premier pas essentiel vers la participation, une population consciente des enjeux en place peut se forger une opinion. Bien entendu, la réaction peut être différente lors d'une information en aval du projet où toute réaction sera de toute façon impossible face à une opération terminée. «La consultation» permet par l'intermédiaire d'enquêtes ou de rencontres publiques aux citoyens d'exprimer leur avis sans pour autant avoir la certitude qu'il sera utilisé pour la suite. Cet échelon est pervers car s'il n'y a pas de suite donnée à ces enquêtes, il entretient une machine participative factice. Il donnera l'image d'un procédé inutile aux yeux de la population, une simple «participation à la participation»¹. Il permet de récolter des données qui n'auront pas de signification si elles ne sont pas analysées en amont et utilisées dans la définition des axes du projet. Enfin vient «la conciliation» qui intègre une sélection d'individus parmi les instances décisionnelles. Leurs propositions peuvent influencer le débat mais la décision finale reste aux mains des élus. C'est ici que la parole du citoyen commence à se faire réellement entendre. Elle se distillera dans le débat mais sur des points en réel dissensus, comme le choix reste intégralement aux organismes décideurs, c'est leur parole qui l'emportera toujours.

La dernière catégorie constitue le pouvoir effectif citoyen. «Le partenariat» induit un accord entre les acteurs pour un partage des responsabilités dans la prise de décisions. Ici il y a des règles de bases que chacun accepte pour assurer l'honnêteté et la transparence du débat. Si une association est jugé apte à le mener à bien, les instances décisionnelles peuvent procéder à «la délégation de pouvoir» et transmettre une mission. C'est à partir de là seulement que l'on accède à une forme d'autonomie. Le dernier échelon constitue «le contrôle citoyen» où l'entière gestion d'un programme, d'un quartier... est prise par une communauté. Le recours au partenariat est de plus en plus employé comme évoqué précédemment dans certaines phases

1 «A Ladder of Citizen Participation» - Sherry R. Arnstein - juillet 1969

du projet urbain. L'idée d'une décision partagée et acceptée grâce à la reconnaissance de la compétence populaire. La délégation de pouvoir et le contrôle citoyen sont plus rare car ils nécessitent une organisation bien plus conséquente de la part des citoyens. En plus des compétences techniques nécessaires à la mission qui lui est confiée, le groupe doit montrer une organisation lui permettant la prise en main d'un budget, une capacité de négociation, une gestion administrative... Ce huitième échelon peut exister si un groupe d'individus prend lui-même le pouvoir de gestion. Ce mode réactionnaire n'est bien entendu pas souhaitable car induit climat de tension qui débouche souvent dans une impasse où le dialogue devient impossible. Le cas de la construction de l'aéroport Notre dame des Landes à Nantes l'illustre. Ce débat entre pouvoirs publics et associations et citoyens militants n'est toujours pas terminé aujourd'hui. Il tend vers un refus total des propositions opposantes et une expulsion en force de ceux occupent les sites du projet, renommé Zone A Défendre, depuis près de cinq ans.²

Si l'on devait choisir un degré idéal sur cette échelle, ce serait sûrement le partenariat. Les transformations qui s'opèrent dans l'organisation décisionnelle n'est pas un renversement total entre démocratie représentative et participative, mais plutôt la recherche d'un savant équilibre entre les deux.

L'art de la gouvernance urbaine

Dans l'optique d'un bon fonctionnement des processus participatif à l'échelle locale et de la prise en compte de la capacité décisionnelle de chacun, les instances locales produisent énormément de documents fixant des règles pour équilibrer la valeur des interventions de toutes les parties prenantes. On voit alors fleurir des accords, des contrats, des chartes visant à respecter cette approche égalitaire de la répartition de pouvoir pour une bonne gouvernance urbaine. Cette notion abstraite reste difficilement définissable car finalement assez peu cadré. En se basant sur un historique de ce thème qui aurait été remis au goût du jour dans les années 90 et sur une multitude de définition propres à plusieurs domaines (économie, sciences politique, relations internationales...), des chercheurs de

2 «Notre-Dame-des-Landes: La justice rejette tous les recours contre l'aéroport - Rémi Barroux - Le Monde - 17 juillet 2015



Photographie aérienne de la ZAD au 2 janvier 2013
 «Notre-Dame-des-Landes: la commission de dialogue justifie le projet d'aéroport, mais demande des aménagements» - Le Huffington Post - 9 avril 2013



Évacuation de force d'une partie de la ZAD le 23 novembre 2012
 «Très forte tension autour de Notre-Dame-des-Landes» © Stephane Mahe - Le Figaro - 24 novembre 2012

l'Université de Sherbrooke ont tentés de donner une vision plus globale de la gouvernance :

«La gouvernance est l'ensemble des règles et des processus collectifs, formalisés ou non, par lequel les acteurs concernés participent à la décision et à la mise en œuvre des actions publiques. Ces règles et ces processus, comme les décisions qui en découlent, sont le résultat d'une négociation constante entre les multiples acteurs impliqués. Cette négociation, en plus d'orienter les décisions et les actions, facilite le partage de la responsabilité entre l'ensemble des acteurs impliqués, possédant chacun une certaine forme de pouvoir.»¹

Cette définition sous-entend donc que la gouvernance est une redistribution d'un pouvoir décisionnel. Si l'on considère maintenant l'application à l'urbanisme, on peut rejoindre ce que met en avant l'idée du projet urbain. Définir une forme de production de la ville horizontale où chaque acteur possède une voix dans la décision finale. Dans un rapport de 2002, l'OCDE (l'Organisation de coopération et de développement Economique) développe que trois démarches sont essentielles pour un partenariat effectif entre les pouvoirs publics et les citoyens : l'information, la consultation et la participation.² Là encore on rejoint les composantes sur lesquelles jingle le projet urbain.

Il existe à l'échelle nationale depuis la loi Barnier de 1995 un organisme appelé CNDP (Commission Nationale du Débat Public) sous le statut d'autorité administrative indépendante. Cette commission est utilisée pour aider à l'organisation et au bon déroulé des débats publics sur des projets à différentes échelles. Elle promeut également les valeurs participatives et veille à ce que la population soit en mesure de suivre les projets pendant tout le processus. Son intervention se limite cependant à des aménagements ou des équipements d'intérêts nationaux et se montre donc assez rarement présente à l'échelle locale. Par conséquent, chaque commune reste assez libre dans son approche de la participation citoyenne. De plus le débat public, dans sa définition juridique, est un espace de discussion qui n'engendre pas de prise de décision ou de négociation. C'est le risque de voir les éléments

1 «La gouvernance: tenter une définition» - Isabelle Lacroix & Pier-Olivier St-Arnaud - Automne 2012

2 Ibid.

soulevés lors du débat sans suite. En revanche la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité pose des règles bien plus précises comme la constitution obligatoire de conseils de quartiers dans les communes de plus de 80.000 habitants. Mais il n'y a par la suite aucune obligation dans la forme que doit prendre leurs interventions dans les projets. Ce que l'on constate, c'est donc un cadre législatif assez léger pour la formalisation de la participation des citoyens.

Enormément d'efforts sont faits pour communiquer autour de ces pseudo-contrats comme gage de bonne foi des décideurs. Dans cette quête pour la bonne gouvernance, ce sont pour le moment des engagements au bon vouloir des élus locaux. L'investissement de la voie participative nécessiterait un cadrage plus réglementé pour que ces documents deviennent plus que des extensions de programme politique. C'est à ce moment-là qu'il y aurait vraiment «plus de démocratie dans notre démocratie»¹.

1 Titre de l'introduction de «La charte rennaise de la démocratie locale» par Nathalie Appéré, Maire de Rennes et votée en conseil municipal le 9 mars 2015

CONCLUSION

Le projet urbain constitue une refonte profonde de la façon de produire la ville. Il se justifie par des arguments de poids entre équité des acteurs, durabilité, optimisation par un fonctionnement itératif... Cependant il demande un investissement bien plus important de temps, d'argent et de gestion. Il soulève de nouvelles problématiques de superposition de temporalités, de compréhension de la demande sociale, de structuration du dialogue de chacun... Chaque projet étant différent, il nécessite une attention constante à l'adaptation du processus au panel d'acteurs en place et à l'imbrication d'échelles territoriale unique à laquelle il doit faire face. Cette complexification se place théoriquement au service d'une recherche de qualité pour la production d'un projet qui ne négligera aucun aspect.

L'une des clés majeures dans l'amélioration de la production de la ville tient dans la capacité du système à accueillir le citoyen comme acteur à part entière en réussissant à utiliser la multitude de compétences qu'il peut déployer. C'est le moyen de faire évoluer les formes décisionnelles pour atteindre une bonne gouvernance urbaine. Ce sera aussi l'occasion de former la population car «La démocratie participative promet de meilleurs citoyens »².

Plusieurs questions restent en suspens. Le cadre législatif autour de l'implication des habitants dans les projets est peu présent, laissant aux instances de décision le choix des modes participatifs. Toujours cette approche d'ancrage territoriale que soulève le projet urbain est-ce le moyen de laisser chaque territoire expérimenter les processus les plus adaptés ? Ou est-ce le moyen pour les acteurs politiques de se cacher derrière un pseudo-accroissement démocratique ?

2 «Démocratie participative» - Sandrine Rui - Dicopart - juin 2013



Photomontage «La métropole monde» - Contribution du collectif d'Architectes 'et alors' pour Nantes 2030

2/ DE NANTES 2030 AU GRAND DÉBAT

Lancement de la machine participative

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUS LE DROIT D'AUTEUR



2.1/ UNE NOUVEAUTÉ DANS LA PARTICIPATION LIBÉRER LA PAROLE

Ma ville demain

Depuis plusieurs années déjà, la ville de Nantes et sa métropole de 24 communes ont travaillé de concert pour affirmer la cohérence d'un territoire marqué par des atouts identitaires forts. Autour de projets urbains novateurs comme le réaménagement de l'île de Nantes ou par des propositions culturelles comme le voyage à Nantes ou la grande exposition d'Estuaire, la cité a gravis les échelons pour se placer au premier plan en termes d'attractivité. Les élus ont compris qu'investir dans des projets ou des processus de conception innovants était risqué mais essentiel pour construire un urbanisme actuel, durable et à l'image des attentes des habitants. C'est pourquoi les avis citoyens ont été consultés sur beaucoup de questions d'aménagement fondamentales comme le tramway, la rénovation de quartiers populaires ou des opérations phares comme la médiathèque Lisa Bresner. Aujourd'hui ce dialogue s'est étoffé en prenant plusieurs formes comme les conseils de quartier, des ateliers citoyens ou des conseils thématiques comme le handicap dans les espaces ou édifices publics regroupant usagers et experts. Ces expérimentations ont permis à la ville, à ses élus et ses habitants de se familiariser à de nouveaux processus organisationnels pour l'amélioration de la gouvernance urbaine.

Avec ce bagage expérimental varié et partant de constats sur les problématiques d'actualité telles que l'accroissement de la population de la métropole, les enjeux climatiques et énergétiques ou la révolution numérique ; la métropole a décidé de donner un nouveau souffle à l'implication citoyenne. Le 25 juin 2010 elle a lancé «Ma ville demain, inventons la métropole nantaise de 2030» qui constituera le premier

de ce que les élus Nantais appellent aujourd'hui les Grands débats. C'est ensuite pendant deux ans et sous la coordination de l'Auran (Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise), que s'est construit ce immense projet visant à définir les axes que la communauté métropolitaine imaginait pour 2030. Vingt ans ; un temps qui n'est finalement pas si long au regard de l'évolution d'une ville, mais suffisant pour une réelle projection sur l'avenir de la part des habitants.

Quatre périodes distincts se sont succédé. La première a constitué «la mise en mouvement». Il s'agissait de lancer le processus au sein des 24 communes de la métropole au moyen de rencontres, de la publication de documents accessibles pour tous et la mise en place d'un nouvel outil pour inciter à une participation libre et ouverte, l'Abécédaire. L'Auran a également partagé un questionnaire ouvert par courrier, téléphone, internet et journaux locaux. C'est au final près de 10.000 personnes qui ont contribué à cette étape dont un peu moins de 5.000 réponses au questionnaire. Cette phase a permis la synthèse de neuf thèmes de réflexion variés sur la façon de vivre à Nantes, l'économie, la formation... qui ont été formulés sous forme de questions. Les bases ont été posées pour permettre d'engager la discussion.

La seconde intitulée «le temps des idées» a prolongé un débat cette fois ci plus cadré par les axes définis précédemment. Les contributions via le site internet étaient toujours possible, fil rouge sur l'intégralité du débat et véritable foyer d'idées ; parfois concrètes et réalistes, parfois utopistes ou improbables. De nombreuses conférences, ateliers, colloques événements ont été organisés afin de laisser élus, professionnels ou chercheurs enrichir le débat en engageant des réflexions plus théoriques, en apportant des données plus concrètes ou en utilisant leurs expériences propres.

Suite à cela la troisième étape « imaginer les possibles » a constitué une analyse de la masse produite afin de la réorganiser pour définir les contours d'une métropole Nantaise de 2030 la plus proche d'une vision commune. L'Auran, assisté par des prospectivistes, a sélectionné 1.500 contributions allant de l'exposition de créations d'enfants à la réunion inter-conseils de quartier en passant par des conférences de chercheurs ou des «café 2030» de discussions informelles. Suite à un travail d'un semestre, un rapport détaillé a été

« Un bon moyen de faire des économies énergétiques : obliger les entreprises à éteindre les lumières de leurs vitrines et à l'intérieur de leurs enseignes à leur fermeture le soir, afin que celles-ci ne restent pas inutilement allumées toute la nuit toute l'année. »

Florence, Nantes, le 04/04/2012 12:44

« Je rêve d'une ville où la mixité sociale serait souhaitée et réelle pas seulement dans nos quartiers prioritaires actuels mais aussi dans nos quartiers bourgeois d'aujourd'hui. Où les gens ne seraient pas méfiants les uns envers les autres. Où ils s'adresseraient la parole, curieux de rencontrer et comprendre l'autre. »

Nadia, St Jean de Boiseau, le 25/05/2012 16:29

« Je rêve d'une ville réellement verte, avec beaucoup d'arbres et d'endroits laissés à la nature. »

Suzanne, Nantes, le 22/06/2012 12:06

« Bonjour, j'attends avec impatience la reconstruction de la seconde tour LU dans ce lieu unique. Ces deux tours LU seront ainsi une magnifique porte de ville... unique au monde! et représentent l'époque industrielle de la ville de la fin du 19^e siècle en concordance avec l'époque Jules Verne (l'éléphant, le carrousel... de l'île de Nantes). Je trouve que la ville est bancale sans cette seconde tour. Qu'en pensez-vous? Surtout que le quartier va se métamorphoser dans quelques mois ou années. »

Frédéric, Nantes, le 25/07/2012 22:12

produit constitué d'un rappel des données sur les enjeux à l'échelle mondiale, nationale et locales permettant de justifier cette prospection sur l'avenir. Pour chacune des questions posées une synthèse des contributions a été proposée. Cette synthèse a finalement dégagé trois visions d'avenir pour 2030 : aller vers l'excellence internationale, miser sur l'innovation et la créativité et s'appuyer sur les ressources locales et la citoyenneté. Ce dossier a été transmis aux 24 maires de la métropole.

Enfin la dernière étape «choisir un cap» a permis de présenter les résultats de l'Auran toujours sur le site internet et lors d'une exposition longue durée retraçant l'intégralité du parcours qu'a suivi le débat. Là encore il était possible de se prononcer sur les trois visions proposées et en retirer autant ce qui semblait positif que négatif ou disons de moindre importance. C'est le 14 décembre 2012 que «Le projet 2030 a été adopté» dans un dernier document synthèse.

La Loire en débat

Deux années plus tard et après un changement d'équipe d'élus, un nouveau grand débat a été proposé. Suite aux conclusions de Nantes 2030, il est ressorti que la Loire restait un élément fédérateur dans le cœur des habitants de la métropole. Symbole identitaire, premier lien physique entre les communes métropolitaines, elle a été identifiée comme espace de potentialités non négligeable. En Juin 2014, le conseil communautaire a donc validé ce projet à l'unanimité et c'est en octobre de la même année qu'a débuté cette nouvelle aventure pour huit mois de débat.

Une nouvelle fois le processus s'est découpé en plusieurs temps que je ne détaillerais pas car assez proches de ceux de Nantes 2030 (information, participation, croisement des regards et conclusions). Ce qui est intéressant d'observer c'est plutôt le système organisationnel qui s'est mis en place. Contrairement au premier grand débat, il y avait un point de départ beaucoup plus cadré. Un objet d'étude, la Loire, et des thématiques de dialogue proposées dès le lancement du processus, en accord avec les synthèses prospectives de l'Auran de 2012 et avec les aménagements déjà en discussion : «La Loire des pratiques et des usages», «La Loire espace économique, espace écologique», «La Loire, la mobilité et les franchissements» et «Loire, cœur métropolitain, attractivité et qualité urbaine».

La première action significative a été de former une commission du débat ayant la charge du bon déroulé, de l'encadrement sur l'intégralité du débat. Elle s'est composée de huit personnes dont trois élus communautaires et cinq personnalités de la société civile sélectionnées parmi les propositions des groupes politiques et choisis sur «le niveau de compétences et d'engagement»¹. Cette commission indépendante était chargée de huit missions concrètes par exemple l'élaboration de la charte du débat, veiller à l'impartialité ou la bonne mise en œuvre des modalités de participation. En parallèle, un comité citoyen de 24 habitants a été formé. Sur la base d'un appel à candidature et de propositions libres, «Médiation & environnement»² a auditionné et constitué le comité dans le respect d'un panel large, équilibré et paritaire. C'est eux qui se sont saisis du document socle réalisé par l'Auran en amont du débat, sorte de base donnée historiques, thématiques et de projets architecturaux ou d'aménagement réalisés ou en cours sur le territoire. C'est ce comité qui s'est réunis plusieurs fois au cours de débat et qui a discuté autour des quatre thématiques afin de produire une synthèse de l'avis citoyen.

Au-delà de la contribution par internet, qui a été conservé du débat Nantes 2030, le reste de la population a pu assister à des auditions publiques d'experts sur des aspects en accord avec les quatre thèmes. Il leur était possible d'accéder aux cahiers d'acteurs produits par des associations et des collectifs privés ou publics ayant un avis ou une proposition de projet à soumettre. Les collectifs et associations qui le souhaitent étaient également invités à proposer des événements ouverts aux publics afin partager leurs visions sur la Loire, toujours dans l'optique de diffuser l'évènement du débat et inviter le plus grand nombre à s'implique. Enfin, il était possible de participer à la journée citoyenne qui a eu lieu le 30 mai 2015 afin de s'exprimer sur les quatre thèmes.

Un dernier mode participatif a été développé, les séminaires d'acteurs. Une rencontre a été organisée pour chaque thème regroupant

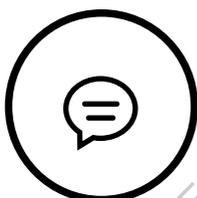
1 Johanna Rolland, Maire de Nantes et Présidente de Nantes métropole lors de l'annonce de la proposition du Grand débat sur la Loire

2 Médiation Environnement est un cabinet de conseil qui intervient sur des domaines tels que la démocratie participative, la conservation des milieux naturels ou l'assistance aux projets opérationnels

des professionnels de la Loire» (industriels, associations militantes en faveur de l'écologie, pêcheurs...) sélectionnés par la commission afin de confronter leurs points de vue et surtout faire se croiser des acteurs ayant le même engouement pour la Loire.



115
CAHIERS D'ACTEURS



577
AVIS



14
AUDITIONS PUBLIQUES



4
SÉMINAIRES D'ACTEURS

Des projets participatifs particuliers

Ce tour d'horizon des deux premiers grands débats de la métropole est extrêmement condensé et loin d'être exhaustif. Je me suis volontairement peu attardé sur les sujets abordés pour me concentrer sur les méthodes employées et les fondements organisationnels de ces deux projets.

Le projet de Nantes 2030 a proposé une première expérimentation de ce nouveau mode de participation de grande envergure. En observant les étapes successives on se rend compte que l'on a réellement atteint un nouveau degré de l'usage de la parole citoyenne. C'est elle qui a construit l'intégralité de la démarche de la formulation des problématiques jusqu'au choix des axes d'orientation. Partant de cette simple question «comment imagineriez-vous Nantes en 2030 ?», les citoyens ont laissés émerger leurs questionnements et leurs attentes sans complexe. Contrairement à la participation à un projet urbain «classique» la question du risque opérationnel est absente. Ici, pas d'aménagement concret ou de construction prévu, simplement orienter de futurs décisions en phase avec les attentes sociales du territoire. Il est intéressant d'observer le cadre organisationnel qui semble tout à fait en accord avec le sujet et l'idée d'une première expérimentation à savoir liberté et ouverture maximum. Pendant l'intégralité du débat, les instances politiques n'ont été présentes que dans deux cas : organiser la multitude d'évènements, rencontres, expositions... qui ont eu lieux pendant ces deux années dans chacune des communes et bien entendu à la fin du débat pour observer les conclusions établies par l'Auran et valider les axes définitifs qui ont émergés. En d'autres termes, elle fournit le socle et la substance nécessaire à nourrir le débat et à maintenir les citoyens informés pour valoriser leur participation. On se rend compte que finalement, plus que dans le résultat lui-même, c'est dans cette volonté de révéler la citoyenneté des habitants usagers que ce premier grand débat prend tout son sens.

Le second temps du débat sur la Loire a été approché différemment. Après la libération de la population lors du premier essai, on affine le processus, ici le cadre se fait plus présent. Bien entendu, le fondement reste toujours la participation donc l'information au fil des huit mois et l'invitation à se mobiliser sont toujours bien visibles (site internet, journal du débat, publications...). Cependant une part

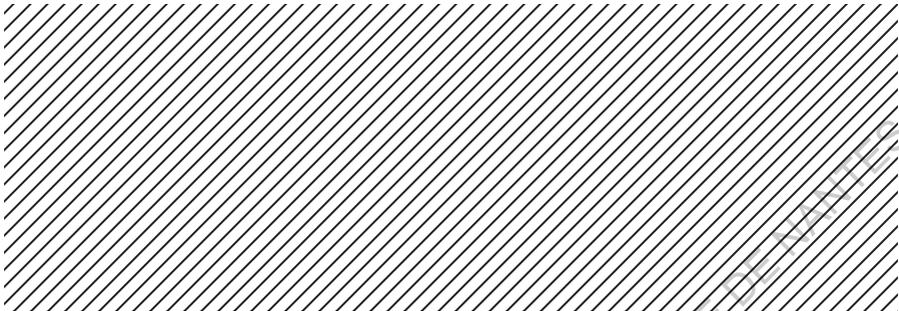
plus importante est donnée aux acteurs spécifiques de la Loire. Avec les cahiers d'acteurs et les séminaires d'acteurs, on cherche à évaluer les potentiels du site à travers ceux qui la connaissent et la pratique. «Le plus intéressant pour moi, ça a été de révéler de nouveaux acteurs»¹.

Ces Grands débats que la métropole Nantaise tente de généraliser ne sont pas à proprement parlé de projets urbains. «Ce n'est pas un débat d'urbanisme, c'est bien plus que ça»². Cependant, comme il a été démontré précédemment, le projet urbain tente de rompre les frontières disciplinaires pour produire une vision plus holistique et plus juste envers son territoire. Ces débats ne se concrétiseront pas directement par de la production d'aménagements urbains ou architecturaux, mais ils vont, si ils sont suivis, grandement les influencer. Par exemple la transition actuelle vers un PLU métropolitain va prendre en compte les orientations établies³. Les croisements d'acteurs qu'ont provoqués les séminaires peuvent aussi constituer le point de départ de futurs partenariats ou au moins leur offrir, à eux comme aux élus, une cartographie plus complète des forces en présence. Cela a aussi été l'occasion de mettre en lumière des espaces à potentiel, ou des programmes qui pourraient être mis en place. Ces débats, en plus de forger une citoyenneté et de tenter de modifier le schéma politique classique, sont des incubateurs pour les projets urbains, une sorte de réservoir de propositions et d'idées qui ne demandent qu'à être mis en pratique.

1 Elise Roy, Architecte urbaniste et membre de la commission du grand débat lors d'un entretien

2 Alain Robert, 2^{ème} Adjoint au Maire de Nantes délégué à l'urbanisme, 13^{ème} Vice-président de Nantes Métropole et membre de la commission du Grand débat lors d'un entretien

3 Ibid.



2.2/ KIT DE LA PARTICIPATION POUR UNE IMPLICATION GÉNÉRALE

Des outils multiples

Dans le cadre des Grands débats, la métropole Nantaise a cherché à mettre en place toute une série de nouveaux outils de participation. Il s'agissait d'être en accord avec cette nouvelle forme d'accès aux attentes citoyenne résolument orienté vers l'échange et un partage intensif. «Il faut que les citoyens puissent s'emparer de ces questions, que ça puisse fourmiller d'idées»¹. Afin de susciter l'intérêt du plus grand nombre, des objets ludiques ont été mis en place avec pour objectif également de faciliter la synthèse du très grand nombre de données récoltées. Internet a joué un rôle fondamental pour cela. Pouvoir accéder aux informations et participer depuis chez soi est atout majeur pour encourager la population à s'engager et s'informer. Avec l'Abécédaire par exemple, il était possible de s'exprimer en choisissant directement l'une des 125 notions proposées. Chacune d'elle était accompagnée d'une définition sommaire, d'éléments de débat potentiels et de quelques chiffres clés. Plusieurs constats émergent. La qualité des appréciations citoyenne est extrêmement variable allant de description longues justifiées et éclairées à de simples remarques sans valeurs ajoutés. Le format l'est également, entre les remarques pragmatiques, les envolés poétique ou les récits de science-fiction. On constate également que beaucoup de ces notions restent sans participation sans doute du fait que certaines d'entre elles finissent par se recouper. Le mode de participation est en soi intéressant car il tente d'offrir un support le plus neutre possible afin de recueillir des

1 Alain Robert, 2^{ème} Adjoint au Maire de Nantes délégué à l'urbanisme, 13^{ème} Vice-président de Nantes Métropole et membre de la commission du Grand débat lors d'un entretien

réactions spontanées et que toutes les idées trouvent leur place. Un questionnement se pose cependant sur la manière de synthétiser ces données. Dans la liste des enjeux relever on peut lire «considérer l'environnement comme une question majeure» ou «Malgré la crise, le monde de l'économie, les conditions de travail, l'accès à l'emploi, sont des thèmes finalement moins abordés par les internautes...»². Au vue de l'actualité et du nombre incalculable de démarches engagées pour l'environnement il parait difficile d'imaginer qu'elle ne sera pas un enjeu majeur. Pour ce qui est de l'emploi et la condition économique, l'absence d'avis sur ce sujet ne veut pas forcément dire que ce ne doit pas être inclus dans le débat. Au contraire, cela signifie peut être que la population est moins éclairé sur ce sujet et qu'il faut travailler pour qu'elle puisse se forger un avis.

D'autres outils didactiques et ludiques ont été proposés comme le kit d'animation «Imaginons Nantes 2030» qui constitue une sorte d'aide pour organiser son jugement en regroupant sous forme de cartes les neuf thèmes du débat et cinq questions applicables sur tous les thèmes. L'idée est de pouvoir lancer le débat à tout moment «formez un groupe invitez vos collègues, vos amis ou vos voisins, faites le pendant la pause déjeuner, à l'apéro ou même pour un goûter»³. Un petit jeu était également accessible sur le site internet intitulé «le jeu de l'urbaniste». Le participant doit choisir le schéma qui lui convient le mieux parmi trois propositions et concernant quatre thèmes : habitat, emploi déplacements et environnement. Lorsque les choix semblent contradictoires, un message s'affiche et explique les problèmes que cela engendrerait. On peut considérer ces outils comme plus anecdotiques, avec une tendance à l'infantilisation du citoyen. Mais l'utilisation du jeu est toujours un moyen d'attirer l'attention. Mais cela reste tout de même le moyen de provoquer le questionnement de l'utilisateur et de lui faire se rendre compte de certaines difficultés liées à l'aménagement, notamment les choix qu'il est nécessaire d'opérer pour la cohérence du territoire. De plus la participation des plus jeunes a été souhaitée dès le début du processus par exemple dans certaines écoles et lycées de la métropole. Ils se sont eux même emparés des questions du débat pour avancer leur vision de l'avenir sous forme de dessins, maquettes, textes...

2 Analyse des enjeux de l'Abécédaire - Site www.mavilledemain.fr

3 Vidéo de présentation du kit d'animation - Site www.mavilledemain.fr

Pour le Grand débat sur la Loire le principe des cahiers d'acteurs a été mis en place. Sur un format unique d'une page servant de fiche d'identité, de quatre pages de textes maximum et de quelques images, les professionnelles de la Loire pouvaient proposer des projets ou des démarches qu'ils soient architecturaux, évènementiels, d'aménagement... Le format court et strict met tous les organismes participants au même niveau d'égalité et rend l'accès aux idées plus facile et plus rapide. Ici on ne s'étend pas dans une analyse profonde de sa proposition, on partage simplement une idée plus ou moins argumentée.

Récit d'une journée citoyenne

« Le samedi 30 mai 2015 à 9h, 70 citoyens profanes munis de leur livret d'informations entrent dans le bâtiment Loire de l'école d'Architecture de Nantes. Le temps d'un petit déjeuner, certains se retrouvent d'autres font le tour de la salle pour trouver une place assise à l'une des nombreuses tables installées pour l'occasion. A première vue, la moyenne d'âge semble plutôt élevée. Je pense être le seul de moins de 25 ans et je constate peu de participants de moins de 30 ans.

Vient ensuite le temps du travail. Olivier Château Adjoint au maire du quartier Nantes sud et délégué entre autre à «la Loire, activités maritimes et nautique» présente l'organisation de la journée. Sur cinq sites, dont deux à Nantes, les citoyens vont travailler en parallèle autour des quatre thèmes du débat sur le principe du World Wide View. Ce procédé développé par le Danish Board of Technology vise à recueillir les avis citoyens sur de grandes questions de société. Il a été utilisé lors de rencontres internationales, mais il affirme: «c'est la première fois qu'une telle méthode multi-sites est mise en œuvre à l'échelle d'une agglomération». Bjord Bedsted, le chef de projet des WWV est même présent et naviguera sur les sites pour vérifier le bon déroulé de la journée. Les huit mois de débat touchent à leur fin et c'est par la parole citoyenne qui viendra y apposer le point finale. «Vous avez la parole», finit-il par dire avant de passer le micro.

Elise Roy vient à son à son tour dire quelques mots au sujet de son rôle, avec les sept autres membres de la commission du débat, de garante du respect des règles établis dans la charte pour une bonne conduite, une transparence totale et la diffusion des informations. L'animateur principal prend ensuite la parole pour expliquer les

méthodes de sélections par un bureau d'étude externe des 261 participants à cette journée, entre candidatures spontanées et appels directs par l'organisme. Le but était de constituer un panel représentatif de la métropole, le plus diversifié possible, en respectant la multiplicité géographique et socio-démographique et en cherchant une majorité de premières participations.

Un premier questionnaire est distribué, il s'agit d'une fiche de présentation complétée par le rapport que nous entretenons à la Loire. C'est aussi l'occasion de se présenter à sa table, chacun voit le débat qui s'annonce de manière différente, une participante admet être « flattée d'avoir été contacté ». En plus de cinq participants, chaque groupe est accompagné d'un « facilitateur ». Ils sont soit bénévoles soit employés de Nantes métropole. Ils ont reçus une formation préalable afin de cadrer les débats sur chaque table. Respect des temps parole, rappel des thèmes, éviter les dérives de la discussion... Mais en aucun cas ils ne donneront leur avis personnel.

Pour la suite, chacun des quatre grands thèmes sur la Loire est discuté suivant les mêmes modalités. Un film d'environ cinq minutes présente le sujet et les enjeux, le questionnaire relié au thème est lu, puis la discussion est lancée pendant une demi-heure. Un temps est laissé à la fin pour répondre au formulaire. Entre chaque thème, tous les participants changent de table afin de croiser de nouveaux habitants et de nouveaux points de vue.

A midi, avant la pause du déjeuner offert aux participants, une liaison par visio-conférence est prévue avec les autres sites. Bien entendu la connexion ne marche pas, personne n'est dupe, « ça ne sert à rien mais ça nous faire rire en tout cas » lance quelqu'un à ma table. Johanna Rolland, maire de Nantes et présidente de Nantes métropole, fait son apparition. Des journalistes en profitent pour interroger quelques citoyens. A la fin de la journée, il est temps de conclure. Un ultime questionnaire de satisfaction est distribué et surtout, une mise en commun des résultats est annoncée. Grâce au WWV, les données ont toutes été informatisées et permettent de donner les premières tendances, qui seront mises en ligne le soir même. Suite à une ultime vidéo conclusive, tout le monde repart avec entre les mains sa « certification de participation à la journée citoyenne du 30 mai 2015 ». Une journée dense pour les citoyens se termine. >>

J-15

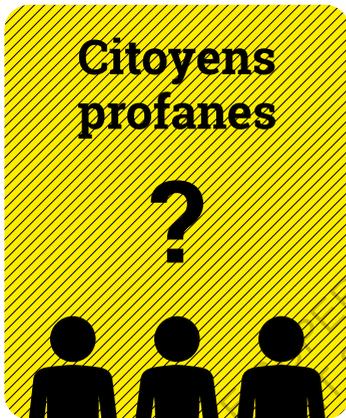
Livret d'information

Issu du dossier du débat

5 minutes d'info
à chaque s

Mini-films d'

Traduction e
animées d
d'inform



Introduction

séquence

Animation

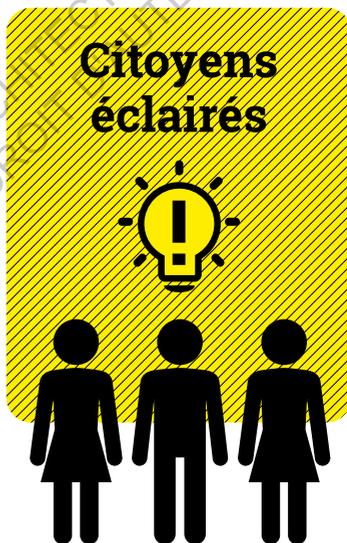
en images
du livret
d'animation

45 minutes

**Échanges d'arguments
et d'expériences avec
les autres citoyens**



Animés par des facilitateurs
de tables neutres



La première chose que l'on peut soulever, c'est la qualité de l'organisation de cette journée. L'utilisation d'un procédé nouveau (le WWV) qui nécessite une logistique importante, une communication et un traitement rapide des données entre plusieurs sites géographiques s'est bien déroulée. Les premières conclusions exposées le soir même étaient très proches de ce qui a été publié sur le site par la suite. Tout est préparé pour que les participants soient toujours un minimum informés. Que ce soit par le livret reçu 15 jours auparavant ou par le rappel vidéo entre chaque thème. Je n'ai personnellement eu le livret que quelques jours avant l'évènement mais cela reste amplement suffisant pour se familiariser avec le document très abordable et didactique. C'est aussi avec un très gros effort dans la qualité graphique des documents proposés pour que chaque donnée soit hiérarchisée et lisible. Il s'agit évidemment d'informer sur la Loire et ce qu'elle représente aujourd'hui et sur l'état de la discussion au niveau des quatre thèmes. Mais c'est aussi rappeler pourquoi organiser un tel débat et une telle journée.

Certains aspects restent discutables toutefois. Notamment sur les formulaires en eux même. Les questions se présentent sous la forme de listes dans laquelle il faut sélectionner de une à trois propositions. Il s'agit de prioriser les possibilités offertes sur chaque problématique. Pour ce qui est du premier thème sur les usages, pas de réel problème, on fait appel à un sentiment et une expérience personnelle. Lorsque que l'on touche aux usages futurs et à ce que les décideurs doivent prioriser par exemple, il est facile de répondre par rapport à ce qui nous parle en accord avec notre vécu. Maintenant lorsque que l'on passe sur le thème plus technique de l'économie et de l'écologie autour de la Loire. Ce sont de notions qui nécessitent beaucoup plus d'objectivité et donc une connaissance plus fine de ce qu'implique chaque proposition. Ici, on se rend compte qu'avec les seules informations fournies par le livret et les vidéos il est beaucoup plus difficile de répondre. Cela se ressent également dans la discussion, où les participants ont tendances à plus se fixer sur les questions et leurs formulations que sur le sujet à débattre. Les facilitateur ne pouvant pas toujours réussir à réorienter le débat.

Par exemple :

Quelle est selon vous la motivation principale pour s'engager ou ne pas s'engager dans le développement des énergies renouvelables, grâce à la Loire ?

- Développer des filières locales d'innovation, donc de l'emploi (formation, recherche, production)
- Diversifier les modes de production d'énergies locales renouvelables (réseaux de chaleur, énergie solaire, etc.)
- Expérimenter des solutions nouvelles, qui pourront ensuite se développer ailleurs
- Contribuer à la transition énergétique et à la baisse des émissions de dioxyde de carbone
- Non, cela nécessite des investissements très lourds et insuffisamment rentables du fait des limites techniques
- Non, ce n'est pas souhaitable si cela a un impact négatif sur le paysage, le fonctionnement hydraulique de la Loire ou le milieu vivant

1 seule réponse possible

Difficile de juger de «la meilleure réponse», y en a-t-il réellement une? C'est finalement la frustration de ne pas pouvoir tout cocher qui l'emporte. «J'ai l'impression d'être contre le progrès». Sans connaissance approfondis, ou de propositions concrètes il est impossible de répondre puisque c'est justement un équilibrage de toutes ces propositions qui devra formuler un projet. On comprend comment ces questionnaires se sont dessinés. Ils ont été formulés par la synthèse des contributions qui ont été faites pendant les huit mois du débat, ce qui explique la forme de liste de propositions plus ou moins vagues. La validité des résultats de ces questionnaires comme représentation de la pensée citoyenne reste assez discutable. Les participants sont d'ailleurs peu enthousiastes sur leur prise en compte. «De toutes façons pour ce qu'ils en feront»

C'est un bilan mitigé qui se dessine. Déjà en ce qui concerne la participation attendue et effective, puisque 500 participants étaient annoncés depuis un long moment déjà sur le site et autres documents de communication. Finalement, sur 4.600 personnes contactées, 405 accords fermes avaient été enregistrés au 29 mai 2015. Le lendemain, c'est seulement 262 individus qui étaient présents lors de la journée

citoyenne. Même sur les citoyens qui s'étaient portés volontaires sur le site internet, c'est seulement un peu plus de la moitié qui se sont déplacés le jour J. D'un côté, on a une vraie valorisation de la participation, de l'acte citoyen qui peut agir sur l'avenir dans la communication autour de la journée et du débat en général. Le format intéressant permet de croiser les regards, les discussions sont remplies d'apports personnels intéressants sur l'Histoire, sur les expériences personnelles qui participe à une formation du citoyen par le citoyen. Malheureusement, suivant un planning serré, ces échanges sont très courts. L'information reste insuffisante pour donner un avis de valeur d'autant plus au regard des questionnaires peu commodes (je rappelle que les sélectionnés sont majoritairement des premiers participants). Certains regrettent une zone libre pour pouvoir s'exprimer sur certaines incompréhensions... Cet évènement aurait peut-être eu plus de valeur au début du débat donnant une base des attentes citoyennes sur les thèmes engagés. Dans cette phase finale, c'est un avis plus fin qui est nécessaire. En comparaison, les conclusions du comité citoyen sont plus intéressantes car ils ont pu, sur les huit mois du débat se former, se rencontrer plusieurs fois et autour de documents plus complet, rencontrer les associations pendant les séminaires d'acteurs... Cela reste un avis citoyen mais qui a mûri et qui s'est confronté à d'autres points de vues, d'autres connaissances. On retiendra donc surtout de cette journée une sensibilisation à la citoyenneté et au sujet du débat et ses modes de fonctionnement.

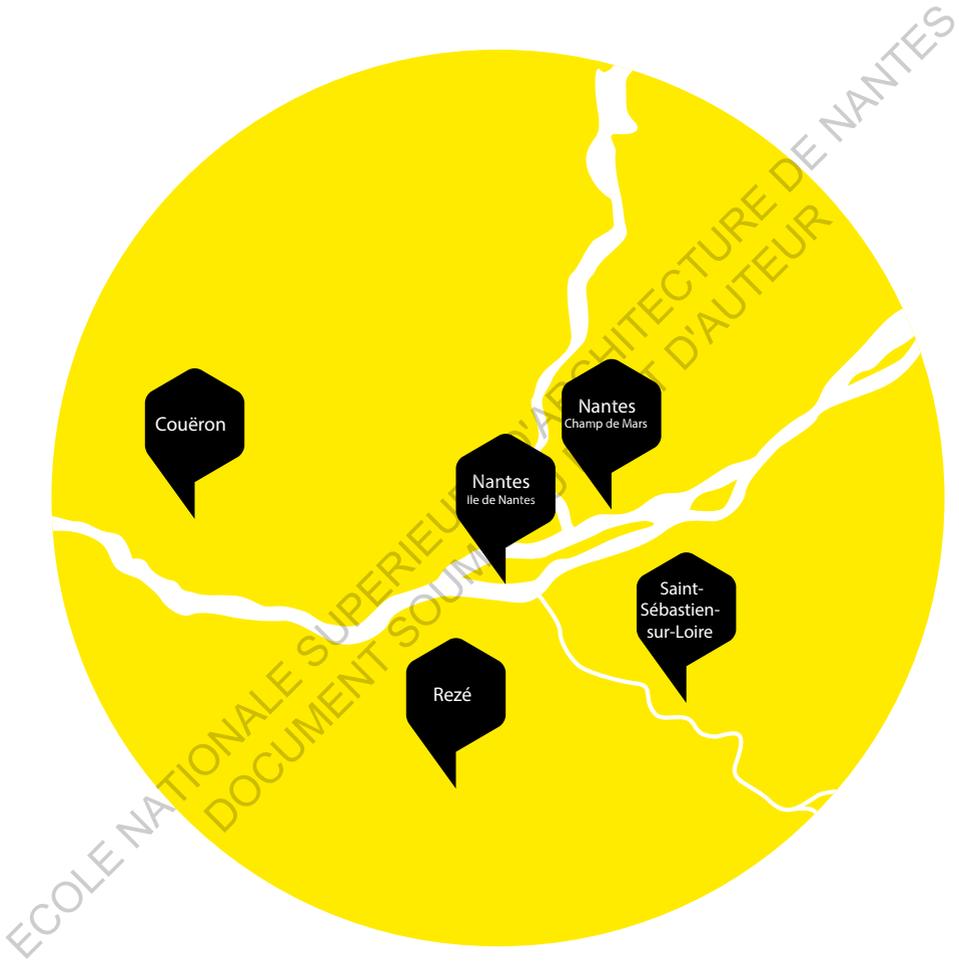


Schéma tiré du livret d'information pour les participants à la journée citoyenne du 30 mai 2015, carte des sites participants



2.3/ ENJEUX DE COMMUNICATION

ESTAMPILLÉ «NANTES©»

Stratégie politique

Depuis la loi sur la décentralisation¹, l'autonomie des instances locales n'a cessé de s'accroître. Elle a aidé à modifier les manières de gouverner en se rapprochant des territoires d'actions et en modifiant les méthodes de production et les rapports entre acteurs². Cependant, ce phénomène a aussi apporté de nouvelles tensions cette fois entre les territoires. Etre toujours plus innovant, plus créatif, plus productif afin d'attirer de nouvelles populations et de nouveaux investisseurs. C'est attisé par le paradoxe entre augmentation des pouvoirs locaux croissance de la mondialisation que le phénomène de «marketing territoriale» s'est déployé. Au regard des stratégies qui participent à une image de marque de la ville³, on peut constater que Nantes est loin de faire exception : puiser son identité dans l'histoire de la ville (revalorisation des industries de l'île de Nantes), des événements qui créent la marque (Voyage à Nantes, Royal de Luxe, Nantes capital verte Européenne) ou, dans les stratégies employées, l'approche relationnelle. C'est ce dernier point qui prend son sens ici puisqu'il s'agit de mettre en avant la relation qu'entretiennent les individus avec leur ville⁴. Au travers des projets participatifs de Nantes 2030 et du grand débat sur la Loire, la métropole Nantaise tente évidemment de renforcer ce lien pour en faire un territoire à l'écoute de ceux qui l'habitent et produit

1 Loi du 2 mars 1982 - «Droits et libertés des communes, des départements et des régions» dite loi Defferre

2 Cf. Partie 1

3 «Quand les villes deviennent des marques» - le hub - 15 avril 2011

4 «Branding the city, une étude du marketing des villes» - Boris Mayndier - 2010

par un partenariat des acteurs en place. Ces actions rejoignent aussi le programme de l'équipe d'élus en poste actuellement. Elle a «fait le choix du dialogue citoyen et de la co-construction une des pierres angulaires de ce mandat»⁵. Les trois raisons avancées qui justifient ce choix politique sont la lutte contre la défiance entre les citoyens et la politique, la lutte contre l'individualisme et montrer qu'il est possible de construire ensemble une sobriété économique qui peut, par ces actions, devenir plus qu'une contrainte, un atout pour une bonne gouvernance. Le rapport sur les actions qui seront développées au cours du mandat pour contribuer à cette participation présenté par Bassem Asseh, 16ème adjoint au maire délégué à la co-construction et au dialogue citoyen, confirme ces points.

C'est en fait principalement réinstaurer un climat de confiance entre les citoyens et leurs élus. Les instances décisionnelles en mutation tendent à passer d'un diptyque Etat/collectivités locales à un réseau d'acteurs publics et privés à différentes échelles (cf partie 1). Mais jusque-là, les recherches sur cette gouvernance urbaine n'ont pas inclus la perception de ce réseau par les citoyens⁶. Ce lien particulier que Nantes essaye de tisser avec ses habitants répond peut être à cet écueil qui aura sûrement produit des citoyens réfractaires. Miser sur la transparence, l'accès ouvert et une diffusion maximum de l'information est une première étape : donner de la matière à l'autoformation du citoyen. L'intégrer dans ce nouveau réseau complexe pour une compréhension par la pratique en est une seconde. A titre d'exemple, Nantes s'est engagé depuis 2011 sur la voie de l'open data, à savoir l'ouverture des données publics numériques au grand public. Afin de l'adapter au fonctionnement «à la Nantaise» (marketing territorial oblige), ce processus s'est organisé sur un mode participatif et de croisement d'acteurs.⁷

Cela reste un jeu politique puisque ici, le développement de la participation est justement ce qui va faire l'image de marque de Nantes, Bassem Asseh le dit lui-même «Un jeu collectif à la Nantaise comme

5 Johanna Rolland lors de la réunion du conseil municipal du 30 janvier 2015

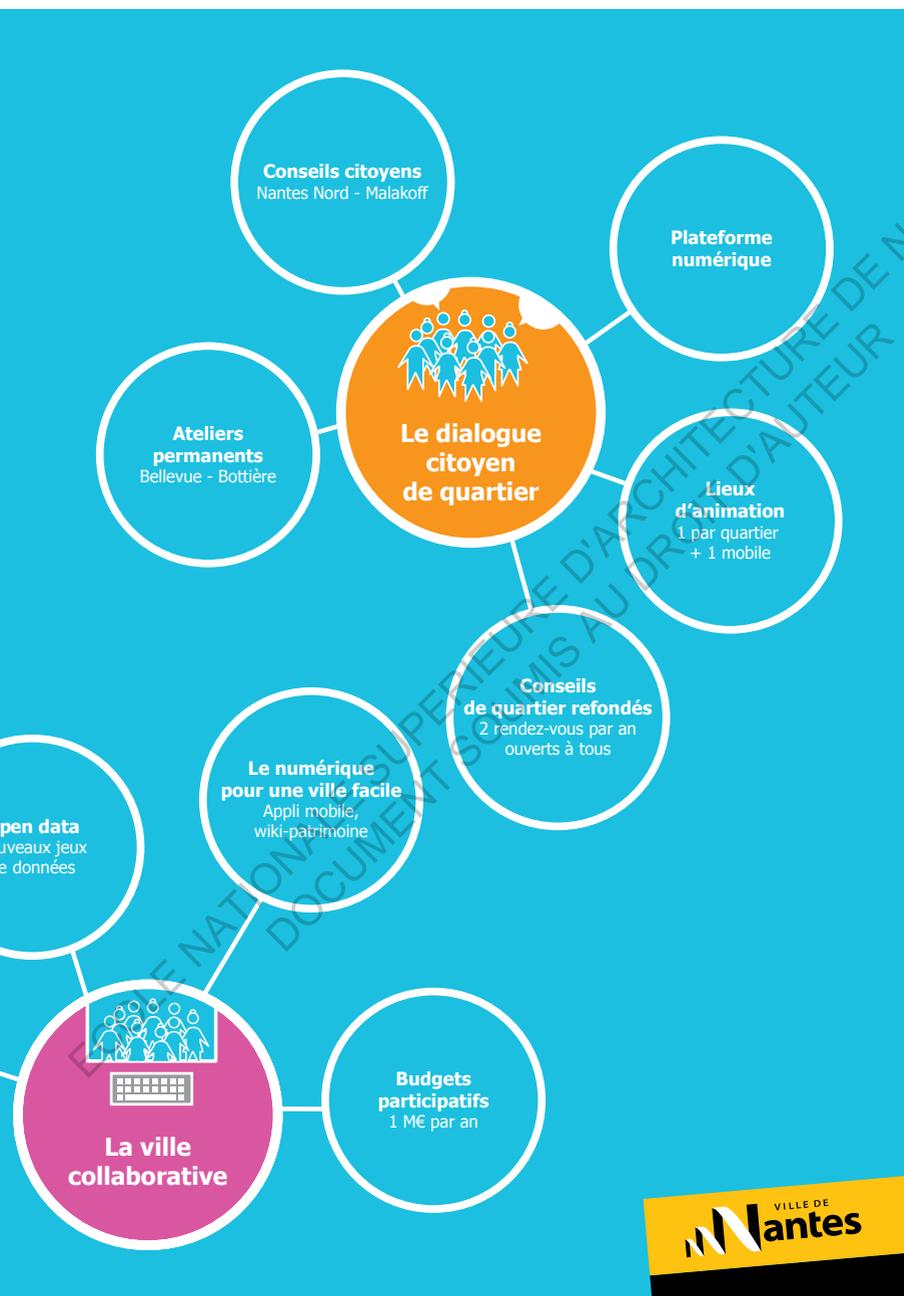
6 «La citoyenneté urbaine du point de vue des gouvernés - synthèse bibliographique» - Marion Carrel - 2006

7 Site internet.data.nantes.fr - Plateforme open data de Nantes

Le dialogue citoyen à la nantaise



Schéma tiré de la présentation des axes poursuivis par la ville de Nantes concernant la participation citoyenne - Réunion du conseil municipal du 30 janvier 2015



on dit à Nantes»¹. Attention alors à ne pas retomber dans un modèle de développement urbain classique que Christian Lefèvre définit comme néolibéral. «En d'autres termes, la recherche de toujours plus de compétitivité, mâtinée d'un peu de développement durable et de qualité de vie»². Il deviendrait d'autant plus difficile d'en sortir puisque le citoyen en sera autant le responsable que les décideurs politiques. La force de réaction serait donc plus difficile à émerger. C'est par exemple le risque d'être attiré par des ambitions trop esthétisante, de façade qui amélioreraient en surface la qualité urbaine, rendrait la ville attractive mais laisseraient de côté des aspects essentielles comme la création d'emploi ou le maintien de l'accès au logement. «Quand je suis venu à Nantes, j'ai dit qu'être une vraie ville ordinaire pouvait constituer une ambition...»³. Sous-entendu savoir maintenir une qualité de vie sans en vouloir toujours plus.

Cette stratégie politique est à double tranchant. L'intégration des citoyens dans les prises de décisions permet indubitablement de s'attirer les faveurs de l'électorat. La métropole Nantaise ayant fait de ce principe sa marque de fabrique cela participe pleinement au marketing territorial. Le fait par exemple que Johanna Rolland soit aussi présidente de Nantes métropole et que bon nombre de ses adjoints y soient vice-président participe à un portage de cette politique à l'échelle métropolitaine. La place d'Alain Robert, adjoint à l'urbanisme de Nantes au sein de la commission du Grand débat également. D'un autre côté cet axe politique peut devenir un moyen de déresponsabiliser les décideurs puisque les citoyens auraient tendance à devenir autant fautif en cas d'échecs.

Un faux débat?

Au regard des modes d'organisation des deux grands événements participatifs métropolitains, on est de droit de se demander s'il s'agit réellement de débat. Ce terme implique, dans sa définition, une discussion entre parties d'opinion différentes. Lorsque le comité citoyen du grand débat s'est réunis, il s'agissait d'un débat mais entre citoyens éclairés. Lors de la journée citoyenne il s'agissait là encore

1 Bassem Asseh lors de la réunion du conseil municipal du 30 janvier 2015

2 «Penser Nantes pour 2030» - Hors série du magazine Place Publique - Thierry Guidet - 8 mars 2012

3 Ibid.

de débats mais entre citoyens profanes. Lorsque la commission du Grand débat se réunissait à son tour pour fixer les règles du processus, c'était aussi un débat mais pas sur les thèmes en eux même. Enfin lors des séminaires d'acteurs, il y avait là aussi un débat mais entre les professionnelles de la Loire. Finalement, les avis que tout un chacun a pu donner pendant la durée de ces deux évènements a été reçu, traité et synthétisé par des organismes d'urbanisme ou spécialisés dans l'aide à la participation puis soumis une nouvelle fois à un avis etc... jusqu'à la décision finale prise par les élus.

On se rend compte alors que ce qui manque dans ces processus participatifs, c'est le croisement physique des parties prenantes. Les conférences, auditions et autres colloques ouverts au public n'engendrent en général pas de débat. Il y a une phase de question à la fin qui est en générale plus un moyen d'éclaircir des points présenter, mais qui ne permettent pas de mettre en perspective les avis divergents. Pour cela il faut de réelles séances de travail.

Bien entendu, lorsque le souhait est de faire participer plusieurs milliers d'individus, il est difficile d'imaginer comment mettre en place ce genre de situations. Il y a donc sûrement un équilibre à trouver pour ne pas retomber dans le schéma plus classique de consultation de la tendance populaire qui, comme on l'a vu, ne constitue une réelle implication citoyenne mais entretienne une simple participation à la participation.

CONCLUSION

La voie qu'a empruntée la métropole Nantaise vers une participation totale de ses habitants a produit de nouveaux outils d'appréhension des forces en présence sur le territoire, les Grands débats. Récolter l'avis du plus grand nombre sur leur vision d'avenir, révéler les acteurs en place, mettre en avant une nouvelle façon de gouverner...

L'ambition de ces actions a permis aux citoyens, dans un cadre libre et ouvert, de se projeter et de faire tomber les réticences, les peurs. Peur de l'intervention ridicule, peur de ne pas être juste. Ici, la question de la justesse ne se pose plus lorsque c'est à l'imaginaire que l'on fait appel et lorsque la bonne réponse est justement considérée comme celle qui vient des citoyens. Il s'agit de transformer l'action citoyenne en la rendant plus ludique, plus attractive et surtout en lui donnant une valeur concrète. Que la citoyenneté devienne un acte de tous les jours, pas un acte d'opposition mais d'accompagnement des évolutions de la ville.

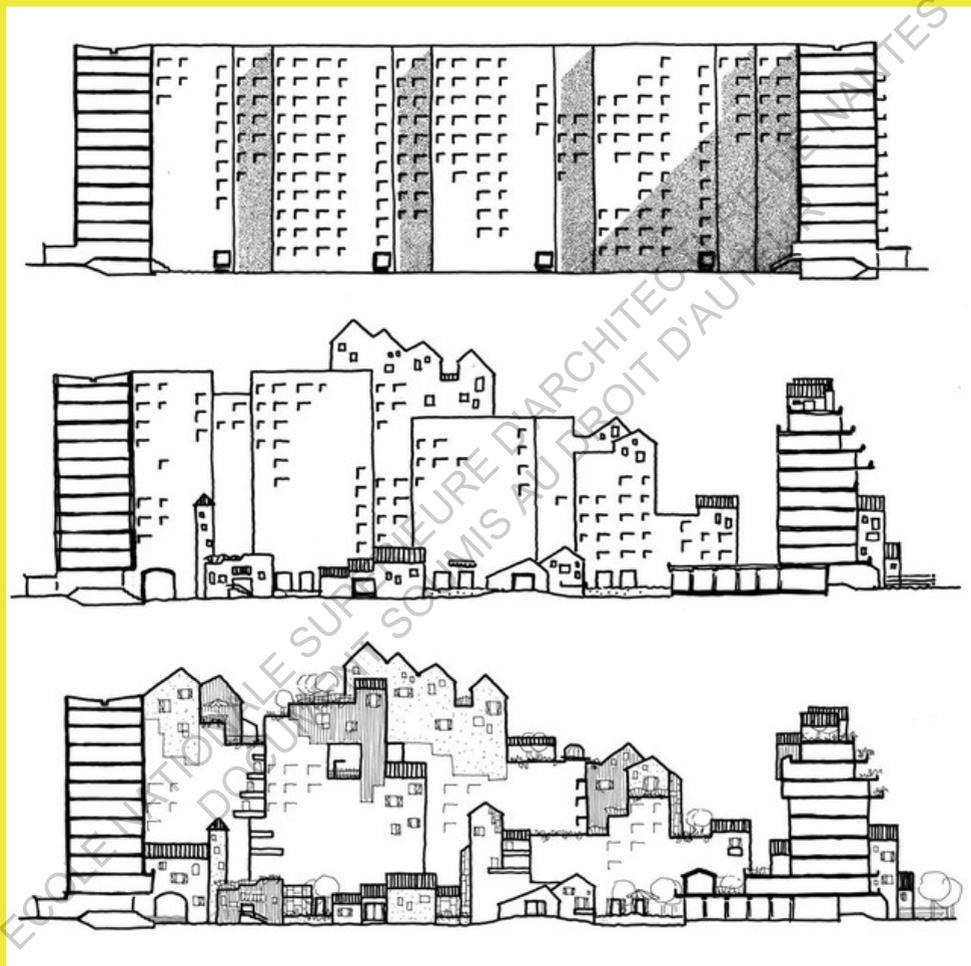
Les grands débats n'ont pas atteints la perfection. Ils restent des actes politiques. Mais il est indéniable qu'ils peuvent participer à l'émergence d'une citoyenneté urbaine valable en clarifiant les attentes sociales territoriales, en mettant à plat le réseau des acteurs locaux et les possibilités partenariales et en diffusant largement et clairement les informations. Il ne s'agit pas de se cacher derrière une information incomplète ou simplificatrice, mais d'aider la population à se former au langage de la ville. Un nouveau débat sur la transition énergétique est d'ores et déjà prévu en 2016. Ce sera l'occasion d'observer les enseignements tirés de celui qui se termine.

Ce sont de vraies prises de risques politiques. En effet, parler de durées d'actions publiques en années au regard de la durée d'un mandat montre que les élus sont prêts à investir sur l'avenir (En comptant le temps final d'analyse et de prise de décisions par Nantes métropole, le débat sur la Loire aura duré plus d'un an). C'est aussi un budget conséquent, qui a d'ailleurs été assez peu évoqué. Le dernier grand débat aura coûté 600.000€ (soit 1€ par habitant de la métropole). Pour information le budget alloué à la participation en 2015 est d'un million d'euro. C'est une somme que les décideurs espèrent rentabiliser

en partie par la suite au travers de projets mieux préparés grâce à ces débats.

En se replaçant du point de vue de la notion de projet urbain, développé en première partie de ce mémoire, on pourrait imaginer ces actions publiques comme une phase de diagnostic amélioré. Comme on l'a vu à cette échelle il est difficile de garder une vision holistique en termes d'imbrication territoriale ou d'engagement des acteurs. Elles pourraient devenir alors ce cadre nécessaire préalable tout en forgeant les compétences de chacun. Comme évoqué plus haut, des incubateurs de projets urbains.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

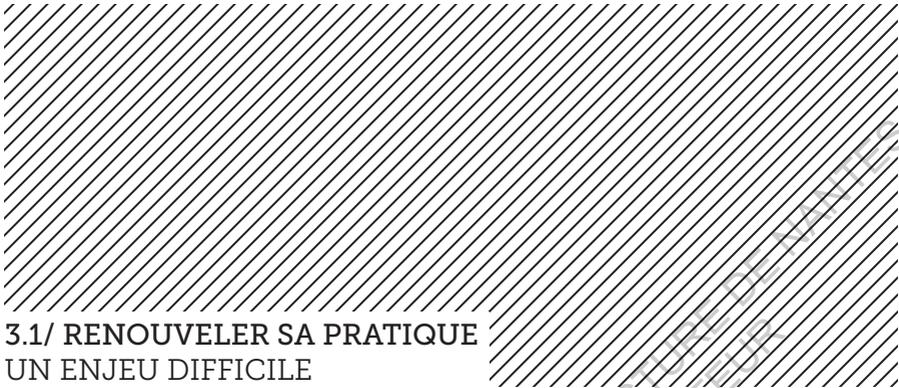


Dessin «Enfin chez soi...» sur la réhabilitation de préfabriqués à Berlin-Hellensdorf © Atelier Lucien Kroll - 1994

3/ POINT DE VUE DE CONCEPTEUR

Pistes d'exploration

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



3.1/ RENOUVELER SA PRATIQUE UN ENJEU DIFFICILE

Une position qui ne mute pas

La position du concepteur Architecte ou Urbaniste a toujours été fondamentale. En permanence dans l'espace à la croisée de la demande politique, de la compréhension des usages, des souhaits des investisseurs... Il se situe là où les volontés des acteurs convergent, il est le chef d'orchestre comme se plaisent à dire bon nombre de professionnelles. Sans lui pas de traduction spatiale des attentes de chacun. Il est celui qui, par ses compétences peut synthétiser les enjeux de la demande pour faire projet. Dans la situation actuelle de généralisation du projet urbain et donc de la multiplication des acteurs, son rôle devrait s'amplifier, il devrait avoir accès à une position centrale du processus. Pourtant ce n'est pas réellement le cas.

Le passage du diptyque Élu/technicien au triptyque donnant une position forte au citoyen a engendré au départ une source de tensions mettant à mal la légitimité des élus et l'expertise technique¹. C'était la fin de l'Architecte démiurge, de l'artiste qui pouvait, en jouant sur sa position de seul maître de l'espace bâti et aménagé, valider ses propositions auprès d'élus qui n'ambitionnaient que des opérations d'envergures pour une ville attractive. Mais les attentes ont changés. Les crises sociales qui ont incité replacer le citoyen au premier plan ont également changé la donne en matière de politique et de gouvernance. Comme on l'a vu avec le cas Nantais, la participation du citoyen devient centrale dans la politique de la ville. Moyen d'apaiser les tensions sociales, de produire une nouvelle image de la gestion des

1 «Citoyen/Élu/Technicien» - Alice Mazeaud - 2013

décideurs politique, les projets doivent s'ancrer plus profondément dans une réalité contextualisée. Cette nouvelle triangulation fait se rencontrer ceux qui n'avait pas l'occasion de se croiser à savoir les citoyens et les techniciens. La demande se complexifie puisqu'il faut accepter une demande sociale plus variable plus diversifiée. Il y a un changement de style à opérer. Des opérations faisant l'apanage d'une esthétique architecturale par l'application d'un modèle qui donne une «marque sur l'objet»² chères aux Architectes n'est plus valable. C'est la diversification du bâti qui doit maintenant répondre à la diversification de la demande. «Je n'ai jamais rencontré un groupe qui demandait à l'Architecte de déterminer un «modèle» pour tous»³. L'enjeu pour le concepteur aujourd'hui semble être d'accepter que l'œuvre Architecturale, comme l'œuvre d'aménagement paysagé vienne plus de sa qualité de réponse sociale, pour l'utilisateur, que d'une simple démagogie d'un esthétisme obsolète. «On ne peut pas concevoir l'Architecture – ni de l'Architecture – sans référer à des enjeux de sociabilité»⁴. C'est d'ailleurs un problème qui n'est pas nouveau, celui de la relation en social et spatial. Pour appuyer cette axe de réflexion on peut citer l'Architecte Yves Lion qui déplore en France une peur du vernaculaire. Il ne s'agit pas forcément de rejeter les formes d'Architecture plus grandiloquente, mais d'être parfois prêt à produire une Architecture plus invisible si elle est nécessaire. Une production plus discrète mais pleinement justifiée peut aussi être esthétique.

Paradoxalement, les modes de sélection et de diffusion de l'Architecture et de l'urbanisme aujourd'hui sont totalement noyées dans une culture de l'image. Est-ce dû aux avancées technologiques phénoménales dans ce domaine? D'une culture de la communication généralisée? De la mise en concurrence des concepteurs pour les marchés publics? Surement un peu de tout cela mélangé. Toujours est-il que l'Architecture doit se vendre.

Dans le nouveau triptyque qui dessine les villes, le seul dont la pratique semble ne pas évoluer reste le concepteur. Les réglementations drastiques qui régissent la construction comme son organisation dans

2 «Participation citoyenne au projet urbain» - Christian Marion - 2010 - Dans la préface de Lucien Kroll

3 Ibid.

4 «L'Architecte médiateur» - Odile Decq & Nicolas Hannequin - Espaces Temps - 2002

le domaine public en sont probablement l'une des causes. Un autre facteur et le problème qu'ont les concepteurs à redéfinir sa mission qui risque de voir une déprofessionnalisation s'installer.

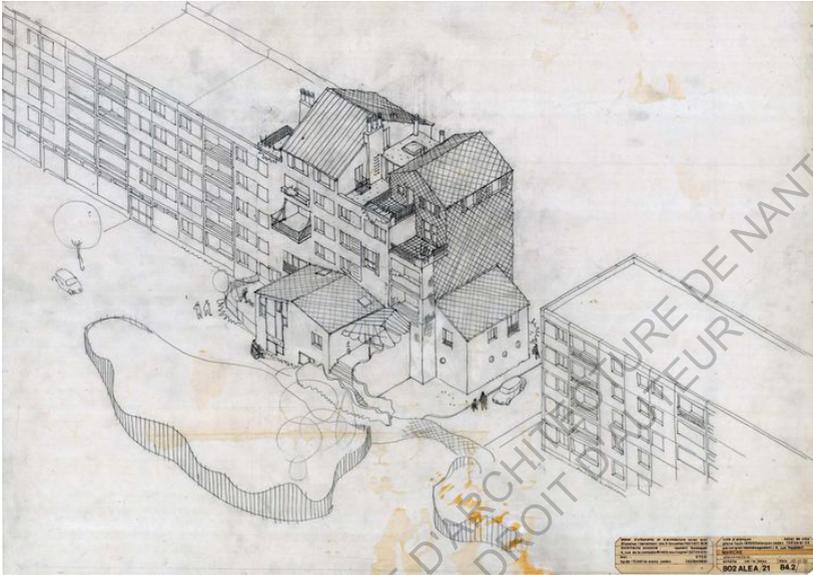
Architecture militante

On peut tout de même constater des Architectes et urbanistes qui ont tenté de modifier leurs pratiques face à ce contexte changeant. Des concepteurs qui essaient de court-circuiter les déroulés classiques de productions Architecturale afin de proposer des réponses autres, des réponses plus en contact avec le réel de la demande.

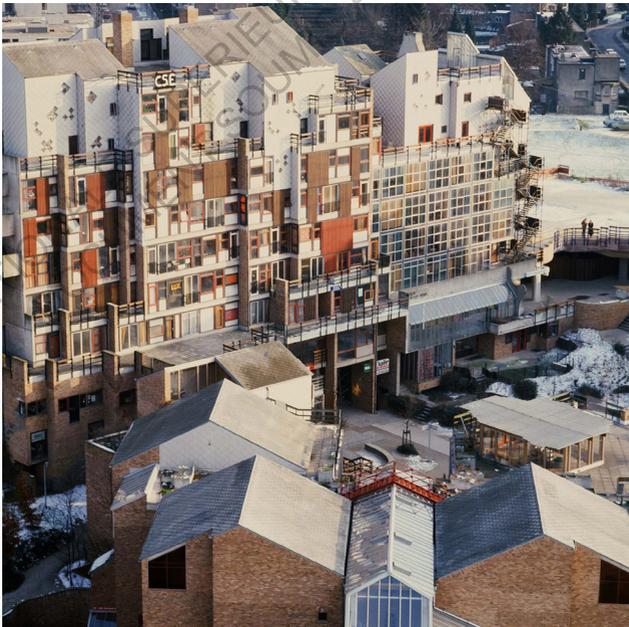
L'un des sujets qui fait couler beaucoup d'encre et est presque devenu tabou par sa capacité à attiser le débat, concerne les grands ensembles et leur destruction. Ils sont pour beaucoup perçus comme des échecs aujourd'hui, symbolisant une vision de l'Architecture et des espaces urbains déconnectés de toute sociabilité car déconnectés de toute approche de l'individu habitant au profit de la masse populaire indifférenciée. Alors que la plupart des plans d'aménagement proposent de les démolir pour reconstruire, certains architectes ont imaginé d'autres solutions.

Parmi les pionniers de l'Architecture, et principalement de l'habitat, participatif on peut citer Simone et Lucien Kroll. Parmi le florilège de projets menés en contact permanent avec les habitants on peut évoquer la réhabilitation de la ZUP Perseigne à Alençon. La matière qui fonde le projet, bien plus que la demande se trouve dans les volontés de chaque habitant pour leur logement propre. En les interrogeant, ils ont relevé les souhaits, les habitudes, les liens de sociabilité qui existaient et qui offraient autant de variations que la barre de logements offraient d'uniformité. Le projet consiste simplement à agir précisément sur ces histoires de vie. L'Architecture sublime le foisonnement et la diversité sociale. «Elle avait dit, en été, nous, on dort sur la toiture, alors j'ai fait un escalier qui part de son appartement pour aller sur sa toiture»¹. C'est l'idée que l'agglomérat d'une multitude de petits projets, tous justifiés par la demande habitante, créent le paysage urbain. Même approche pour «la Mémé», un projet de campus pour étudiants de médecine où il affirme que c'est la culture étudiante qui a été son véritable maître d'ouvrage. Ici c'est grâce à la réaction à

1 Lucien Kroll à propos d'une habitante lors de la conférence au sujet de l'exposition du Lieu Unique «Simone & Lucien Kroll, une architecture habitée» - 2013



Axonométrie pour la réhabilitation de la ZUP Perseigne d'Alençon © Atelier Lucien Kroll - 1978



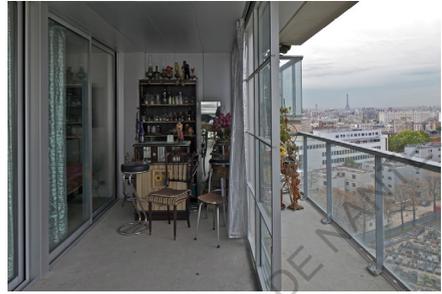
Photographie de «la Mémé» de Woluwé-Saint-Lambert en Belgique © Atelier Lucien Kroll - 1970

l'encounter d'un plan d'ensemble par les étudiants et leur volonté de choisir eux même l'Architecte qu'ils ont pu s'associer à Lucien Kroll sur ce projet.

Autre exemple plus contemporain avec l'intervention de la tour Bois-le-Prêtre construite en 1957 l'OPAC (Office Publicque d'Aménagement et de construction) de la ville de Paris. En 2005, dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain de la ville de Paris, un concours est lancé pour la réhabilitation de la tour Bois-le-Prêtre qui devait être initialement démolie. La réponse des Architectes Anne Lavaton & Jean-Philippe Vassal accompagnés de Frédéric Druot propose d'épaissir la façade par une couche habitée de jardins d'hivers et de balcons. Ici pas un seul habitant n'a été expulsé, certains ont changé de logement au sein de la tour suite à une discussion avec la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre et pour correspondre à des souhaits d'habitants, d'orientation, de vue... L'intervention a été rapide, a produit des logements plus grands à moindre cout et a permis d'améliorer les capacités énergétiques du bâtiment. Ici c'est suite à une volonté de l'OPAC que la réhabilitation a été préférée à la destruction. Mais l'intervention des Architectes offre un espace qualitatif libre d'appropriation dans un respect de l'existant bâti autant l'existant sociale.

Enfin, il convient d'évoquer Patrick Bouchain. Sa position à toujours de pratiquer la construction autrement. Nous pouvons à peine parler de pratiquer l'Architecture autrement puisqu'il n'a jamais voulu se qualifier d'Architecte et s'inscrire à l'ordre. «En sortant de l'école j'avais décidé de ne jamais construire et d'être l'assistant des autres»¹. Il considère que les processus de positionnement des acteurs de la construction (concours, choix des entreprises sur devis, demande par des non usagers...) ne permet pas l'appropriation donc n'a pas de sens. Il met en avant le pouvoir du chantier comme lieu d'expérimentation et surtout comme lieu idéal de croisement entre les acteurs, constructeurs, concepteur et usagers. Un lieu qui favorise la transmission de connaissances, de compétences. Il a alors systématisé l'idée du chantier habité, que chacun puisse y accéder. Par exemple avec le chantier Point haut à St Pierre des corps, il développe l'idée de «chantier culturel» où se mêle les ouvriers, les artistes, les visiteurs...

1 Patrick Bouchain lors d'une interview de Philippe Simay pour www.metropolitiques.eu - 2011



Photographies de différentes appropriations de la tour Bois-Le-Prêtre à Paris © Lacaton et Vassal - 2011



Photographie de la mise en scène de la pose de la dernière poutre métallique par Philippe Freslan sur le chantier du Point Haut à St Pierre des Corps © Polau pole des arts urbains «Architecture: Point Haut, un chantier ouvert au public» - Le Huffington Post - Elisabeth Pélegrin-Genel - 17 avril 2014

dans un décloisonnement formateur.

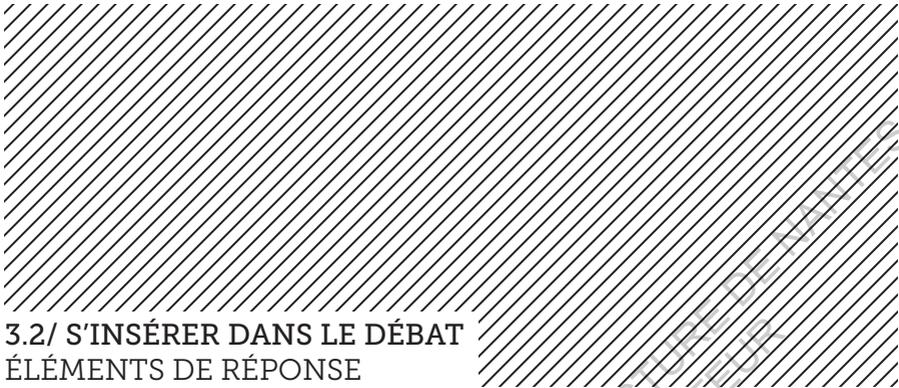
Nous assistons à un problème. Pour qu'elle se transforme et rester en accord avec le gain de pouvoir de la parole citoyenne, l'Architecture doit-elle être forcément militante? Doit-elle se placer à contre-courant, en dehors des sentiers battus, en dehors des processus mis en place par les organismes décisionnels?

«Une offre qui ne répond pas à un besoin est un gâchis. Une offre qui ne répond pas à une demande est incomprise. Et un besoin qui ne trouve pas satisfaction est une frustration.» - Christian Marion¹

1 «Participation citoyenne au projet urbain» - Christian Marion - 2010



Photographie de l'installation Metavilla dans le pavillon Français de la 10^{ème} biennale internationale d'Architecture © Construire - 2006



3.2/ S'INSÉRER DANS LE DÉBAT

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

Le communicant

Dans cette recherche pour valoriser la profession des concepteurs, il paraît intéressant de revenir une nouvelle fois observer les Grands Débats Nantais. Sans proposer de réponses magiques, on constate qu'ils peuvent participer à une meilleure diffusion de l'Architecture et de l'urbanisme et des enjeux qu'impliquent ces métiers et dont les citoyens n'ont pas toujours conscience. L'espace aménagé et l'espace bâti sont l'environnement dans lequel baignent des usagers qui n'y font parfois plus attention. Lorsqu'il y a un dysfonctionnement, il va plus facilement interpeller que certains espaces de qualité que l'on peut pratiquer tous les jours sans s'en rendre compte.

Toujours dans la lignée de la diffusion de l'information et de la formation à une citoyenneté urbaine, et si les Grands débats étaient le moyen de sensibiliser les usagers à l'espace qui les entoure? La diffusion de l'Architecture et des données pour une meilleure compréhension de la ville est très peu pratiquée dans les médias de grand public. C'est encore considérer ces sujets comme réservés à une élite professionnelle alors qu'ils touchent tout un chacun au quotidien.

Dans le débat sur Nantes 2030, le mot «Architecture» faisait partie des notions de l'Abécédaire. Sa définition commence ainsi «L'Architecture est présente au quotidien et partout dans la ville». Il y a donc bien une conscience de l'universalité du sujet. Mais ce qui est intéressant ce sont les éléments de débat ainsi les questionnements qui l'accompagnent.

- *Entre technique, contexte économique, réglementation... quelle liberté d'inventer?*
- *La meilleure architecture est-elle celle qui se voit ou celle qui ne se voit pas?*
- *Entre architecture internationale et architecture régionaliste doit-on choisir?*
- *Quelle est la bonne couleur en architecture?*

Les trois premières questions renvoient tout à fait à ce qui a été esquissé plus haut. Des interrogations sur la difficulté de pratiquer une Architecture inventive, la sobriété qu'il faut être capable d'accepter et l'intégration de demandes plus spécifiques et contextualisées. Dans les questionnements on peut lire «Et si on enseignait l'Architecture dès l'école primaire ?». Porter une attention sur la ville au plus jeune âge, c'est peut être fabriquer de futures citoyens plus impliqués en ce qui concerne leur environnement.

Bien entendu il y a aussi eu plusieurs interventions de concepteurs sur les deux débats qui valorisent une nouvelle fois la transmission d'un langage et d'une compréhension du territoire. L'Architecte et l'Urbaniste se font communiquant envers un public parfois moins averti.

L'Architecte médiateur

Le projet urbain comme les débats engagés par Nantes ont vu apparaître de nouveaux métiers. Les villes se font accompagner d'organismes médiateurs qui vont faire office de sortes d'AMO pour la participation. Au-delà de l'aspect logistique des dispositifs participatifs, ils peuvent également avoir à préserver l'historique de l'action en cours. Du fait des allers-retours constants dus à la mise en débat des propositions, les temps de projet se sont dilatés. Il devient donc nécessaire de pouvoir conserver l'état des différentes étapes pour pouvoir s'assurer de la cohérence du déroulement du projet.

Le concepteur se situe au point de convergence des demandes et attentes des autres acteurs. Il assimile et synthétise les multiples récitations pour faire projet. Cette place qu'il occupe pourrait le rendre apte à cette tâche de maintien de l'histoire du projet. Cela lui permettrait également d'être toujours au plus proche des différentes mutations qu'il a subit au gré du temps et ainsi vérifier que les lignes fortes de ses intentions ne soient pas altérées.



Photographie d'une visite publique du chantier du Point Haut à St Pierre des Corps © Construire - 2014

CONCLUSION

Parce qu'elle retranscrit spatialement les attentes des acteurs en place, la pratique du concepteur est fondamentale dans la génération d'une ville pour tous. D'un autre côté, elle traduit les aspirations sensibles personnelles de l'Architecte ou de l'Urbaniste. C'est cette ambivalence qui la rend souvent difficile à faire admettre.

Aujourd'hui, où les processus urbanistiques ambitionnent de mettre tous les acteurs sur un plan horizontal, le projet se doit de paraître encore plus évident aux yeux de tous pour être accepté. Il faut donc repenser la façon d'approcher cette pratique. Que ce soit dans l'assouplissement des règles qui régissent son fonctionnement, mais aussi dans l'esprit des professionnelles eux même.

Il est peut-être temps de partager plus autour de l'Architecture en ce qu'elle représente pour fabriquer le quotidien. Impliquer plus les citoyens c'est aussi communiquer plus autour de la conception de la ville. C'est ne pas avoir peur de la populariser, il ne s'agit pas de s'engager sur des chemins réducteurs, simplificateur qui pourrait la ternir son image. Au contraire, dans l'aire de la mise en marche de la citoyenneté urbaine, le partage autour de la ville et de son Architecture c'est lui assurer un avenir prometteur.



Photographie de Nantes vu de la Tour de Bretagne © Jean-Christophe Chouillet

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CONCLUSION

Les mouvances actuelles concernant les enjeux attachés à l'Urbanisme ont profondément modifié les modes organisationnels et décisionnels. La transition s'opère dans la quête inexorable de la bonne gouvernance, cette notion un peu floue qui exprimerait un équilibre du pouvoir entre les parties prenantes.

Profondément ancré dans le territoire, le projet urbain pourrait devenir le support d'une implication citoyenne qui ne serait plus là en simple habillage. La multitude de formes qu'il peut prendre en fonction des acteurs qu'ils croisent, prêts à apporter leur vision du territoire, leur récitation, pourrait accueillir la palette de compétences dont le citoyen peut faire preuve. Il est l'outil qui peut supporter le poids de la transdisciplinarité. Pour prendre toute son ampleur, il faudrait que la position des récitants soit mieux maîtrisée pour que les choix des modalités d'inclusion citoyenne soient plus adaptés.

Avec des grands projets de participation, Nantes mise tout sur une image du construire ensemble. Evènements longs, denses et fourmillant d'idées, produisent une synergie entre les habitants de toute la métropole. Des améliorations sont à apporter mais il est indéniable que l'impact sur la solidité du lien entre les habitants et leur territoire est fort. En plus de dynamiser la ville en évènements, ils forgent la citoyenneté urbaine et fédèrent les individus autour de préoccupations communes.

Pour ce qui concerne les professionnelles de l'espace urbain, ils doivent rester moteur des changements qui s'opèrent et ne pas laisser leurs pratiques s'enliser dans une peur de perte de leur statut d'expert inébranlable. Certains ont compris depuis longtemps, en dehors des chemins stricts tracés par les règlements, que la conception Architectural et urbaine pouvait se faire dans un rapport de dialogue et non de mise à distance. Aujourd'hui des voies semblent s'ouvrir pour généraliser ce genre de pratique, il ne faut pas hésiter et les emprunter.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 231

LECTURE 10

OPTICS

1. Introduction

2. Ray Optics

3. Geometric Optics

4. Snell's Law

5. Total Internal Reflection

6. Lenses

7. Mirrors

8. Optical Instruments

9. Diffraction

10. Interference

11. Coherence

12. Polarization

13. Dispersion

14. Fiber Optics

15. Lasers

16. Quantum Optics

17. Nonlinear Optics

18. Optoelectronics

19. Photonic Crystals

20. Metamaterials

21. Quantum Information

22. Quantum Optics

23. Quantum Optics

24. Quantum Optics

25. Quantum Optics

26. Quantum Optics

27. Quantum Optics

28. Quantum Optics

29. Quantum Optics

30. Quantum Optics

31. Quantum Optics

32. Quantum Optics

33. Quantum Optics

34. Quantum Optics

35. Quantum Optics

36. Quantum Optics

37. Quantum Optics

38. Quantum Optics

39. Quantum Optics

40. Quantum Optics

41. Quantum Optics

42. Quantum Optics

43. Quantum Optics

44. Quantum Optics

45. Quantum Optics

46. Quantum Optics

47. Quantum Optics

48. Quantum Optics

49. Quantum Optics

50. Quantum Optics

51. Quantum Optics

52. Quantum Optics

53. Quantum Optics

54. Quantum Optics

55. Quantum Optics

56. Quantum Optics

57. Quantum Optics

58. Quantum Optics

59. Quantum Optics

60. Quantum Optics

61. Quantum Optics

62. Quantum Optics

63. Quantum Optics

64. Quantum Optics

65. Quantum Optics

66. Quantum Optics

67. Quantum Optics

68. Quantum Optics

69. Quantum Optics

70. Quantum Optics

71. Quantum Optics

72. Quantum Optics

73. Quantum Optics

74. Quantum Optics

75. Quantum Optics

76. Quantum Optics

77. Quantum Optics

78. Quantum Optics

79. Quantum Optics

80. Quantum Optics

81. Quantum Optics

82. Quantum Optics

83. Quantum Optics

84. Quantum Optics

85. Quantum Optics

86. Quantum Optics

87. Quantum Optics

88. Quantum Optics

89. Quantum Optics

90. Quantum Optics

91. Quantum Optics

92. Quantum Optics

93. Quantum Optics

94. Quantum Optics

95. Quantum Optics

96. Quantum Optics

97. Quantum Optics

98. Quantum Optics

99. Quantum Optics

100. Quantum Optics

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

AMPHOUX Pascal, CHALAS Yves, GAGNON Julie... - *Concerter, gouverner et concevoir les espaces urbains* - Presses polytechnique et universitaires romandes - 2004

GEDDES Patrick - *Cities in evolution: An introduction to the town planning movement and to the study of civics* - robarts toronto - 1915

GUIDET Thierry - *Penser Nantes pour 2030* - Place publique - joca séria - 2012

LEFEBVRE Henri - *Le droit à la ville* - Economica - 2009

MARION Christian - *Participation citoyenne au projet urbain* - L'Harmattan - 2010

MARTIN DE LA MOUTTE Clémence - *Arrivée de nouvelles démarches participatives dans l'élaboration du projet urbain* - Mémoire de Master - ENSA NANTES - 2010

MAYNADIER Boris - *Branding the city: une étude du marketing des villes* - Editions Universitaires Européennes - 2010

PINSON Daniel - *L'«Usager» de la ville* - La ville et l'urbain, l'état des savoirs - La Découverte - Paris - 2000

SALOMON Joseph - *Pédagogie de la ville: Les mots des acteurs dans le projet urbain* - CERTU - Débat Certu - 2008

VERDIER Philippe - *Le projet urbain participatif, Apprendre à faire la ville avec ses habitants* - Adels et Yves Michel - 2009

ARTICLES

ARNSTEIN Sherry R. - *A ladder of citizen participation* - 1969

BARROUX Rémi - *Notre-Dame-des-Landes: la justice rejette les recours contre l'aéroport* - Le Monde - 17 juillet 2015

DECQ Odile, Hannequin Nicolas - *L'architecte médiateur* - Espaces Temps, 78-79 - 2002

LACROIX Isabelle, ST-ARNAUD Pier-Olivier - *La gouvernance: tenter une définition* - Université de Sherbrooke - Cahiers de recherche en politique appliquée - Vol. IV, Numéro 3 - Automne 2012

LEHUB - Quand les villes deviennent des marques... - www.laposte.fr - 15 avril 2011

MAZEAUD Alice - Citoyen/Elu/Technicien - www.participation-et-democratie.fr - juin 2013

NEZ Héloïse - *Nature et légitimité des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif* - Sociologie (en ligne), n°4, vol.2 - 2011

RUI Sandrine - *Démocratie participative* - www.participation-et-democratie.fr - juin 2013

ZETLAOUI-LÉGER Jodelle - *Urbanisme Participatif* - www.participation-et-democratie.fr - juin 2013

LOIS

Enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique - Loi du 7 juillet 1833

L'Architecture - Loi du 3 janvier 1977

Relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Loi du 2 mars 1982

Orientation pour l'aménagement et le développement du territoire - Loi du 4 février 1995

SITES INTERNET

www.thenexthelsinki.org

www.nanteslaoireetnous.fr

www.mavilledemain.fr

www.metropolitiques.eu

www.nantes.fr

www.nantesmetropole.fr

database.nantes.fr

DOCUMENTS

Charte rennaise de la démocratie locale © pollen studio - Ville de Rennes - 9 mars 2015

Livret d'informations, journée citoyenne 30 mai 2015 - Nantes métropole - 2015

Rapport d'étape Ma ville demain - AURAN - Septembre 2012

CONFÉRENCES

Conférence de Simone & Lucien Kroll, Collectif Etc. - Pavillon-Arsenal - 2013

ENTRETIENS

ROBERT Alain - Adjoint au maire de Nantes délégué à l'Urbanisme, Vice-président de Nantes métropole, membre de la commission du Grand débat Nantes la Loire et nous

ROY Elise - Architecte Urbaniste, membre de la commission du Grand débat Nantes la Loire et nous

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Vaste sujet que celui de la participation du citoyen dans la production de la ville. Depuis plusieurs années maintenant, le projet urbain s'est généralisé comme méthode de production des espaces aménagés. Global, ancré dans le contexte qui l'entoure, parfois flou et incertain, il cherche à produire une urbanité plus juste, plus en accord avec les problématiques actuelles. Il cherche le croisement des points de vues, la confrontation des acteurs.

Face à cela, il y a Nantes. Ville en plein essor, qui tend à se démarquer par sa manière de jouer une politique du collectif, de construire ensemble. Avec les grands débats, c'est une nouvelle appréhension de ce pourrait être une bonne gouvernance.

Et puis il y a le concepteur. L'Architecte, l'Urbaniste qui doit adapter sa pratique à de nouveaux enjeux, de nouvelles attentes. C'est cette nécessité de maintenir une profession dans l'air du temps. Le temps d'une citoyenneté urbaine qui s'assume.